

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JOSEPH ZAYED, président
M. CLAUDE LEBEAULT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT
DU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
À MATANE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 18 juin 2003 à 18 h
La Recréathèque
Centre sportif Alain-Côté
321, rue du Bon-Pasteur
Matane

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 JUIN 2003
 SÉANCE DE LA SOIRÉE
 MOT DU PRÉSIDENT1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT1
 Mme Luce Balthazar
 M. CLAUDE GAUTHIER.....9
 MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE.....18
 M. Jacques Lavoie
 Mme LOUISE GAUTHIER.....21
 REPRISE DE LA SÉANCE
 M. MICHEL LEGRIS28
 VILLE DE MATANE35
 M. MICHEL BARRIAULT ET M. GUY GAGNON
 M. RICHARD MORISSET.....45
 REPRISE DE LA SÉANCE
 FRONT COMMUN QUÉBÉCOIS POUR UNE
 GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS55
 M. Guy Ahier
 ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
 RÉGION MATANE61
 M. Louis Pelletier
 MRC DE LA MATAPÉDIA64
 M. Gaétan Ruest
 MOT DE LA FIN74

**SÉANCE DU 18 JUIN 2003
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir. Bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique.

10 Je l'ouvre tout de suite en vous disant une chose, c'est que s'il continue à faire beau, on va finir par rester, et nous allons devoir faire des séances à tous les soirs!

15 Alors nous allons commencer immédiatement en vous rappelant une chose. C'est que tout au long de la soirée, toute personne qui croit qu'un des intervenants a commis une erreur de fait a droit de vouloir corriger ce fait, et pour ce faire, la personne doit aller en arrière de la salle auprès de madame Dallaire ou madame Chamberland et demander de s'enregistrer dans le registre pour se prévaloir du droit de rectification.

20

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT**

25

PAR LE PRÉSIDENT:

Sans plus tarder, j'invite le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent qui présentera un mémoire par Luce Balthazar s'il vous plaît.

30

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

Monsieur le Président bonsoir, monsieur le Commissaire. Donc je ferai pas une lecture au complet du mémoire, seulement principalement les propositions et quelques phrases pour permettre de faire le lien entre elles.

35

Introduction, plusieurs éléments que je veux amener dans l'introduction, puisqu'elle consiste également en une mise en situation, une mise en contexte globale sur le projet.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5.

40

Page 5, troisième paragraphe, fin.

Si on se compare bien sûr avec les régions plus au sud.

LECTURE DU MÉMOIRE.

45

Page 6, point 2.2.

Il y a eu plusieurs citations qui en ont fait sourciller plus d'un dans l'étude d'impact à l'égard des présomptions d'avenir qui reflétaient peut-être, dénotaient peut-être un certain fatalisme à l'égard des impacts positifs des PGMR. Nous en citons une!

50

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 6, dernier paragraphe.

55

Le but du PGMR est bien de se conformer à la politique, donc de récupérer, valoriser soixante-cinq pour cent (65 %) de matières valorisables, et ceci a été confirmé publiquement.

LECTURE DU MÉMOIRE.

60

Page 7, quatrième paragraphe, début.

L'adoption d'un Plan de gestion de matières résiduelles, c'est pas seulement un objectif, c'est également des moyens qui seront mis en œuvre.

65

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 8, troisième paragraphe, fin.

70

Je me suis permise de vous citer, monsieur le Président, lorsque vous mentionniez un certain inconfort à cet égard-là.

LECTURE DU MÉMOIRE.

75

Page 9, troisième paragraphe, début.

Le CRE a commencé d'entrée de jeu à faire des recherches, a consulté des experts. Nous avons épluché, vraiment étudié attentivement tout le dossier de l'étude d'impact, et l'objet de notre principale préoccupation, soit l'impact du traitement conjoint du lixiviat sur la qualité des eaux usées rejetées au fleuve, à cet égard-là nous n'avons pas obtenu d'informations suffisamment précises et rassurantes.

80

Nous avons une recommandations importante, recommandation fleuve qui suit sur la base de deux (2) constats: le premier concerne le procédé lui-même. On constate qu'il s'agit d'un procédé récent et peu documenté au Québec.

85

Je suis en page 10, pour ceux qui ont le document!

LECTURE DU MÉMOIRE.

90

Page 10, cinquième paragraphe, début.

95

Toutes les informations ne nous renseignent pas sur les conditions d'opération. Est-ce qu'il s'agit des mêmes normes qu'ici, quel genre de prétraitement doit être – quelles sont les conditions d'utilisation de ces traitements conjoints là, nous n'avons pas ces informations-là. C'est pour ça que nos questions restent entières.

100

Une question fondamentale s'impose à nous: est-ce que ces estimations sommaires de l'impact du traitement conjoint demeurent valables en cas de rejet dans un milieu marin tel l'estuaire du Saint-Laurent? Et je rappelle dans le texte, j'ai pas besoin de le faire pour les citoyens de Matane, à quel point il s'agit d'un milieu exceptionnel et vulnérable et tout à fait particulier.

105

Le deuxième constat important à l'égard du système de traitement conjoint du lixiviat, les exigences de rejet! Donc les exigences, normalement, à l'avenir, vont découler du Règlement sur l'élimination des matières résiduelles qui traite de plus d'une vingtaine de critères, de paramètres, puisque c'est envoyé dans les étangs d'épuration de la ville, on tombe sous le régime du ministère des Affaires municipales, donc deux (2) normes biologiques.

110

À cela s'ajoutent des normes, puisque les municipalités peuvent légiférer et adapter ces normes dans ce qui est rejeté dans les étangs.

115

On sait par ailleurs que la composition typique des eaux de lixiviation fait état de quantité d'autres paramètres biologiques et physico-chimiques à la toxicité et à la persistance variable.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 11, fin.

Page 13, fin.

120

Nous ajoutons des commentaires sur les boues, mais je vais passer immédiatement à la section suivante sur le milieu récepteur, en page 14!

LECTURE DU MÉMOIRE.

125

Page 14, premier paragraphe, milieu.

Il y a eu une campagne d'échantillonnage, je résume les résultats au niveau de l'eau de surface, souterraine. On se rend compte qu'il y a certaines contaminations, et l'origine est parfois inconnue.

130 LECTURE DU MÉMOIRE, page 15.

Page 15, premier paragraphe, fin.

135 En outre, le fait qu'il y ait certaines contaminations, ça doit être considéré comme un bruit de fond, tel que le nomment les experts; en valeur absolue, ça signifie que l'évaluation de la contamination dans la zone d'étude se fondera sur des valeurs moins restrictives que celles prescrites dans le projet de règlement.

140 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 16, début.

145 Et nous citons à cet égard-là un commentaire que nous partageons entièrement de la Direction de la santé publique demandant à ce qu'il y ait une investigation plus sérieuse du milieu.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 16, fin.

150

Ce qui veut dire plus concrètement, nous le formulons dans la recommandation 4!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 17.

155 Page 18, début.

160 Un dernier point, nous avons un commentaire sur la méthodologie! Donc la méthodologie présentée en section 5 et les résultats des tableaux 5.1 à 5.4, nous observons d'abord que plusieurs de ces évaluations semblent qualitatives.

Si en environnement parfois une certaine part d'appréciation qualitative peut être nécessaire, ce n'est pas forcément approprié en toutes circonstances.

165 Il y a effectivement beaucoup de données quantitatives dans le dossier, mais le lien entre l'évaluation qu'on en fait et ces données-là n'est pas explicite, or c'est ce qu'on serait en droit de s'attendre d'une méthodologie quand on la présente.

Donc les diagnostics semblent relever essentiellement d'un jugement qualitatif. Nombre de données quantitatives sont présentées dans l'étude, mais le lien n'est pas explicite.

170

Nous citons quelques phrases en plus dans cette étude, par exemple:

"Comme l'eau est de faible qualité, l'impact est considéré mineur."

175 En page 5.8.

Ou encore:

180 "Toutefois, l'importance de l'impact serait moyenne compte tenu de la piètre qualité de l'eau souterraine dans le secteur induite par le LES."

En page 5.9.

185 Ces extraits dévoilent une certaine attitude empreinte de laxisme, s'agit-il vraiment des motifs à l'appui pour évaluer ces diagnostics et le degré des impacts?

190 Or, ces appréciations semblent être posées d'une façon très arbitraire. La dégradation du milieu observé en pratique devrait contribuer à accentuer l'importance de l'impact suite à un effet cumulatif et certainement pas l'atténuer comme en témoignent ces phrases tirées de l'étude.

Or, nous en venons à notre dernière recommandation!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 19.

195 Page 20, milieu.

Et nous rappelons quels sont les points importants. Ceci complète la présentation de notre mémoire.

200 Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

205 Merci beaucoup madame Balthazar. Vous avez des recommandations que vous avez appelées ou surnommées fleuve, moi je les ai trouvées musclées, et j'aimerais en discuter deux (2) particulièrement avec vous, parce qu'elles sont lourdes de conséquences.

210 Alors en fait mes premières questions vont toucher votre première recommandation. Vous soulevez le fait que le promoteur a utilisé un taux de récupération nettement inférieur à l'objectif du projet de règlement, et vous souhaitez que le taux de récupération souscrive à cette politique.

215 Évidemment, en faisant ça, nous nous attendrions à baisser substantiellement les quantités de matières résiduelles destinées à l'enfouissement.

220 Par ailleurs, sous un autre angle, le promoteur a utilisé un taux de génération, une augmentation du taux de génération d'à peu près point cinq pour cent (0,5 %) alors qu'à l'ensemble du Québec, madame Auger de Recyc-Québec nous a indiqué que le taux moyen était de trois virgule sept (3,7 %) pour tous les secteurs confondus bien sûr, comparativement au point cinq (0,5 %) à peu près que le promoteur a utilisé pour le milieu résidentiel.

Mais par ailleurs, le promoteur a utilisé ce taux de point quatre cinq (0,45 %) pour estimer ses quantités de matières résiduelles.

225 Est-ce que dans la même perspective d'essayer d'obtenir des estimations les plus fiables possibles, est-ce que cette augmentation du taux de génération devrait être revue à la lumière de la moyenne provinciale obtenue?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

230 L'esprit de cette proposition était davantage de mettre l'emphase sur le fait que ça n'a pas été évalué en aucune façon qu'il puisse y avoir des impacts positifs sur les volumes dans l'avenir.

235 Il y a des calculs plus pointus qui devraient être effectués, nous n'avons pas approfondi cette question-là, nous ne rentrons pas là-dedans, c'était vraiment pour mettre l'accent sur le fait qu'on devrait compter avec des impacts positifs minimaux au moins dans les projections. Ne serait-ce qu'au bout du compte d'envisager la possibilité que le site soit utilisé sur une plus longue période.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci. Votre recommandation 3 maintenant qui touche le traitement du lixiviat!

245 Vous me corrigerez si je vous interprète mal, madame Balthazar. Ce que vous nous dites, c'est que normalement, un lieu d'enfouissement sanitaire qui procède au traitement de ses eaux de lixiviation doit respecter un certain nombre, pour un certain nombre de paramètres, des valeurs maximales avant le rejet dans l'environnement.

250 Et par ailleurs, vous nous dites, maintenant que le LES projeté acheminerait ses eaux de lixiviation vers la station d'épuration des eaux et que la station d'épuration des eaux, en termes de qualité des eaux qu'elle rejette dans le fleuve se limite uniquement à deux (2) paramètres, vous demandez une certaine standardisation.

255 Est-ce que je vous comprends bien?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

260 Oui. Et de lever des inconnues à cet égard-là, parce qu'on présume qu'il n'y aura pas d'impact. Parce qu'il n'y a plus de normes du tout rendu à la sortie de l'émissaire, là, il n'y a pas de suivi ni de norme à respecter officiellement.

265 Donc la logique qui prévaut pour le traitement du lixivait sur le site même dans le milieu devrait s'appliquer pareillement à ce milieu-là, même s'il transite par des étangs aérés et qu'à terme, il va dans le fleuve, la même logique devrait s'appliquer. Donc qu'il y ait un contrôle des paramètres du règlement.

Et qu'il soit validé pour un milieu marin.

PAR LE PRÉSIDENT:

270 D'accord. Ça, je le comprends bien, mais ce que j'ai de la difficulté à saisir, et on reviendra peut-être aux termes que vous avez utilisés! Si vous cherchez une standardisation, quitte à être validée, qu'est-ce que vous voulez dire – si vous permettez, je vais aller à la page 2.

275 "Ces paramètres devraient correspondre au minimum – donc minimalement – à ceux prévus au projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles."

Qu'est-ce que vous entendez par "au minimum"?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

280 Parce que s'ils sont validés par des experts en écotoxicologie marine, il pourrait s'ajouter certains paramètres en vertu de conditions bien spécifiques, par exemple il s'agit d'un milieu salé.

PAR LE PRÉSIDENT:

Ou l'inverse?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

290 Oui, mais pas au minimum. On estime que si les paramètres qui s'appliquent globalement au Québec pour le traitement des eaux de lixiviation, celles-là devraient être les mêmes, peu importe le milieu récepteur.

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

300

À ça, il pourrait éventuellement s'en ajouter, considérant que le milieu récepteur est un milieu marin, ce qui est tout à fait particulier.

PAR LE PRÉSIDENT:

305

Mais est-ce que selon vous, quand vous parlez de validation, d'après ce que je comprends, il ne peut y avoir une validation universelle, uniforme; il faudrait que ce soit une validation en fonction des écosystèmes?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

310

Non, non. Bien, je fais vraiment une classe à part quand il s'agit d'un milieu marin pour des conditions biochimiques tout à fait particulières. Je sais qu'il y a des paramètres qu'on regarde dans le milieu terrestre, par exemple par rapport à la pollution agricole, qui deviennent différents en milieu marin, comme indicateur d'une certaine pollution diffuse.

315

Mais partout le règlement, j'ai considéré que c'était tout à fait particulier, il y a peut-être d'autres milieux aussi particuliers à tenir compte, j'ai pas approfondi là-dessus, j'ai regardé le milieu face à Matane.

320

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci madame.

PAR LE COMMISSAIRE:

325

Oui, pour compléter! Si je comprends bien, ce que vous attendez, c'est, comme strict minimum, ce serait la conformité à l'article concerné du projet de règlement sur l'élimination...

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

330

45.

PAR LE COMMISSAIRE:

335

... l'article 45 ou 49, comme strict minimum, plus d'autres normes applicables au milieu marin et pourraient être, si je comprends bien, y compris la norme un peu générale de Pêches et Océans Canada qui est appliquée par Environnement Canada, qui touche le milieu marin?

340 **PAR Mme LUCE BALTHAZAR:**

Oui, mais pour un milieu salé, parce que le fleuve, ça peut être complètement différent plus en amont. Donc quand il s'agit d'un milieu salé ou semi-saumâtre ou douce, comme le fleuve au sud, c'est pas forcément la même chose, donc il faut faire valider.

345

PAR LE COMMISSAIRE:

Êtes-vous au courant si Pêches et Océans fait une distinction entre un milieu vraiment marin ou salé puis un milieu qui serait strictement aquatique?

350

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

Oui, oui, tout à fait. Puis Environnement Canada aussi. Ça relèverait encore plus d'Environnement Canada.

355

PAR LE COMMISSAIRE:

Donc dans la partie qui touche le milieu marin?

360 **PAR Mme LUCE BALTHAZAR:**

Oui. Il pourrait y avoir des choses très particulières concernant les mammifères marins, ça relèverait à ce moment-là de Pêches et Océans. Probablement qu'ils vont travailler ensemble.

365

Mais pour l'identification de critères comme ça, certainement Environnement Canada sera dans le décor.

PAR LE COMMISSAIRE:

370

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci madame Balthazar.

375

CLAUDE GAUTHIER

380 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Claude Gauthier.

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

385 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

390 Bonsoir monsieur Gauthier.

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

395 Je vais juste lire mon introduction puis ma conclusion, d'abord vous l'avez déjà reçu, je suis pas fort fort en lecture, ça fait que ça va me faciliter les choses.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Merci.

400 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Gauthier. Donc vous, vous avez écrit ce mémoire à titre bien sûr de résident et à titre aussi de propriétaire du camping. Je voulais vous poser quelques questions à cet effet.

405 Est-ce qu'au niveau de votre camping, occasionnellement vous sentez des odeurs?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

410 Tout dépendant des vents. Surtout quand les camions passent, veu veu pas, ils nous ont tout le temps dit que le ministère des Transports ferait respecter le règlement, qu'il y aurait pas des écoulements. Mais les policiers sont pas toujours en arrière des camions, là. Quand ils sont neufs, c'est très très étanche.

415 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc vous, vous dites que les odeurs seraient associées aux écoulements de camions seulement?

420 **PAR M. CLAUDE GAUTHIER:**

Non, aussi tout dépendant des vents, de quel bord qu'on l'a.

PAR LE PRÉSIDENT:

425

Mais durant l'été, parce qu'en fait, le camping c'est essentiellement l'été sinon exclusivement l'été, est-ce que pendant la période estivale, vous êtes incommodé ou vos clients peuvent être incommodés occasionnellement?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

430

Oui, souvent l'été, on a des vents du sud qu'on appelle. Ça fait que quand les vents du sud, bien, ça s'en vient. Dépendant des vents de quel bord qu'ils tournent.

PAR LE PRÉSIDENT:

435

Vous, vous êtes propriétaire depuis très longtemps?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

440

C'est ma huitième année.

PAR LE PRÉSIDENT:

445

Est-ce que vous avez vu une diminution ou une progression de votre clientèle?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

450

Bien là, c'est embêtant. C'est dur à quantifier, là. Toutes les années, c'est jamais les mêmes personnes qui reviennent, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

455

Non, ça, j'imagine.

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

460

Il y en a quelques-uns qui reviennent, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

460

Donc vous n'établissez pas un état de la situation après chaque année pour savoir si votre clientèle augmente ou est stable?

465 **PAR M. CLAUDE GAUTHIER:**

Bien là, c'est embêtant. Des fois, le monde dit, ah, ça pue, mais là, qu'est-ce que tu veux qu'on fasse!

470 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Non, je parle pas d'odeurs, je parle de votre clientèle.

475 **PAR M. CLAUDE GAUTHIER:**

Oui, mais je veux dire, on peut pas prévoir d'une année à l'autre si ça monte ou si ça descend, ça dépend.

480 Comme cette année, bien là, il y a le SRAS à Toronto, ça fait qu'ils vont peut-être bien venir plus en Gaspésie, là!

PAR LE PRÉSIDENT:

485 D'accord. J'espère que vous souhaitez pas que ça continue comme ça à Toronto par contre?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

490 Non, j'ai de la parenté là.

PAR LE PRÉSIDENT:

495 Vous avez aussi dans votre mémoire, même si vous l'avez pas dit verbalement, souligné votre inquiétude par rapport à la qualité de l'eau de consommation.

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

Oui.

500 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que régulièrement, vous en faites l'analyse à votre camping?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

505 On est obligé par la loi.

PAR LE PRÉSIDENT:

510 OK. Et est-ce qu'il y a eu une dégradation de la qualité de l'eau jusqu'à maintenant au fil des ans?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

515 Non, non, elle est bonne.

PAR LE PRÉSIDENT:

520 Est-ce qu'il y a certains paramètres, même s'il y a pas dépassement, est-ce qu'il y aurait pour certains paramètres une augmentation des concentrations?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

525 Moi, j'ai pas peur de la contamination, j'ai peur que, vu quand ils ont expliqué l'autre jour, que le LET qu'ils appellent ça, allait absorber l'eau, moi, j'ai peur de manquer d'eau.

C'est parce que sur le dessus, ma veine d'eau est là, mon puits à l'eau est là, ça fait que j'ai peur que moi, si ça absorbe l'eau, ça va couper ma veine. C'est ma grande crainte, là.

530 Moi, je suis pas relié avec la Ville, moi, c'est un puits que j'ai, un puits dans la montagne.

PAR LE PRÉSIDENT:

535 Et quand vous dites dans votre mémoire aussi que ça peut affecter le tourisme, vous le reliez davantage au camionnage?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

540 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

545 Vous craignez quoi, que l'augmentation des camions ferait en sorte que ce soit plus lent, que la circulation soit dense?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

550 Bien, c'est comme je vous disais tantôt, les camions dégagent des odeurs veux veux pas, ça, c'est sûr.

555 Et puis avec la quantité qui va passer là, il va en passer à toutes les dix (10) minutes pour monter, ça veut dire qu'il va y en avoir un à toutes les cinq (5) minutes, parce qu'il y en a un qui va monter, puis l'autre va descendre. Ça fait qu'il va tout le temps y avoir un camion, plusieurs dans le chemin, ça fait que quand les touristes vont suivre ça, ils voudront pas rester ici, là. Ça, c'est sûr et certain.

Ils vont se faire poigner une fois, puis ils reviendront pas. Ils vont dire, dans ce coin-là, c'est pas "allable", c'est rien que des trucks à vidanges.

560 Puis je peux vous dire que les nouvelles de bouche à oreille, c'est pas mal plus vite que les journaux!

PAR LE PRÉSIDENT:

565 Je vous remercie. Monsieur Lebeault!

PAR LE COMMISSAIRE:

570 Vous avez dit tantôt que votre puits était plus vers le haut de la montagne, vers le monticule, pour qu'on se fasse un peu une idée, par rapport à la route 132, votre puits du camping est à combien de pieds de la route 132?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

575 Deux-trois mille pieds (2000 pi-3000 pi) à peu près, là. C'est sur le dessus du platin.

PAR LE COMMISSAIRE:

580 Ah, il est si haut que ça?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

585 Oui. Mettons que ce qu'ils veulent faire, le site est là, mon camping est comme à l'extrémité du rond qu'ils avaient fait sur les cartes, mais c'est la même montagne. C'est la même eau qui arrive là.

PAR LE COMMISSAIRE:

590 Votre puits est vraiment très en profondeur par rapport à la route 132, comme au fond de votre terrain...

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

Oui, oui.

595

PAR LE COMMISSAIRE:

...près du monticule mais à l'ouest du monticule?

600

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

C'est ça, à l'ouest où ce qu'ils veulent faire le site, mais sur le dessus en haut, c'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

605

Vous présumez évidemment que votre eau provient de la nappe phréatique de surface directement à cet endroit?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

610

Ah, je suis certain. Je suis certain parce que s'il vient qu'on a une sécheresse l'été, on vient inquiet. Ça fait qu'imaginez-vous, si le LET en absorbe, ils ont dit que ça sortirait pas, que ça allait rentrer, ça fait que!

615

PAR LE COMMISSAIRE:

Votre cas est quand même très différent des résidents de Matane-sur-Mer qui ont une résidence au nord de la 132 près de l'eau, là!

620

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

Mais j'ai ma résidence là aussi.

PAR LE COMMISSAIRE:

625

Là, vous avez un autre puits là, si je comprends bien?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

630

Là, j'ai plus mon puits, parce que l'ancien site a contaminé mon puits. La Ville m'a collecté en sourdine, puis ça pressait, dans le temps.

PAR LE COMMISSAIRE:

635 Est-ce que vous avez identifié la source de votre contamination?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

640 C'était le LES qui était là, actuel. Ça avait débouché, ils avaient fait des "canaux" pour ramasser ça, le lixiviât, puis ça a débouché. Moi, j'ai un fossé de ligne qui passe chez nous, ça coulait noir dans le fossé, puis mes enfants étaient malades, puis tout.

PAR LE COMMISSAIRE:

645 Mais ça, c'est suite à une analyse, les gens qui ont fait l'analyse...

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

650 Oui, c'est le chose de traitement, bien, pas le traitement, à Rimouski il y a un bureau pour analyser l'eau, puis c'est eux autres qui m'ont envoyé le papier.

Puis quand j'ai arrivé avec ça à l'Hôtel de ville, l'ingénieur, ça pressait...

PAR LE COMMISSAIRE:

655 Mais eux vous ont confirmé que ça provenait des eaux de lixiviation qui provenaient du site actuel?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

660 C'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

665 Du site voisin. Une autre question concernant, vous indiquez dans le dernier paragraphe de la page 12 que, c'est un scénario que vous proposez, c'est que le LET pourrait peut-être prendre place dans un site éloigné des habitations, et pourquoi pas dans un village fermé!

670 Pour ce faire une idée, nous, les villages fermés ici, comme près de chez vous ou près de Matane, c'est combien de kilomètres, les villages fermés?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

675 Ah, on en a en haut de Les Méchins, à Saint-Paulin, on en a à Saint-Thomas-de-Cherbourg. On peut en avoir à une soixantaine de kilomètres, c'est pas tellement loin, là.

PAR LE COMMISSAIRE:

Puis ils sont complètement déserts?

680 **PAR M. CLAUDE GAUTHIER:**

Ah, il n'y a plus de maison, il n'y a plus rien là. Ça a été fermé dans les années soixante-dix, ça fait qu'ils ont tout descendu le monde, ils ont tout vidé les villages.

685 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et à ce moment-là, ce territoire-là est maintenant sous la juridiction de quelle structure, de quelle organisation?

690 **PAR M. CLAUDE GAUTHIER:**

C'est au gouvernement, c'est des terres dans ce coin-là.

PAR LE COMMISSAIRE:

695

C'est des terres publiques d'après vous?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

700

Oui, je sais qu'ils en ont vendu un petit peu, quelques-unes à des privés, mais la plupart sont au gouvernement. Je sais qu'ils bûchent là-dessus, puis tiens bon, c'est pas loin des réserves puis ces affaires-là.

PAR LE COMMISSAIRE:

705

Et c'est combien de kilomètres de Matane, à peu près?

PAR M. CLAUDE GAUTHIER:

710

Bien, je peux pas vous dire exactement. Mais d'ici à Les Méchins, il y a cinquante kilomètres (50 km), mettons, puis monter à Saint-Paulin ou à Saint-Thomas, ça dépend, là, une soixantaine, soixante-dix (70 km). Je peux pas vous dire juste juste, tout dépendant des chemins qu'ils vont prendre.

715 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord, merci.

720 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors merci beaucoup monsieur Gauthier.

725

MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

PAR LE PRÉSIDENT:

730

La MRC de La Haute-Gaspésie dont le mémoire sera présenté par monsieur Jacques Lavoie.

PAR M. JACQUES LAVOIE:

735

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire!

LECTURE DU MÉMOIRE.

Merci.

740

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Lavoie.

745

Monsieur Lavoie, vous êtes maire de Sainte-Anne-des-Monts, vous êtes donc forcément associé dans cette démarche de la Régie.

750

Si nous procédons un peu de façon simple, le projet peut être recommandé et peut ne pas être recommandé, mais allons droit au but, le projet peut être autorisé par le gouvernement ou pas autorisé!

S'il n'était pas autorisé, et en fonction du délai de six (6) à sept (7) mois après lequel votre site actuel sera comblé, est-ce que vous avez une carte de réserve, qu'est-ce que vous allez faire?

755

PAR M. JACQUES LAVOIE:

On n'a pas de plan B. On a peut-être à obtenir l'autorisation du ministère de l'Environnement d'augmenter notre capacité sur le site actuel de, exemple, deux pieds (2 pi) plus haut, mais c'est pas évident.

760

Je sais qu'il y a des demandes qui sont faites dans d'autres MRC, mais...

PAR LE PRÉSIDENT:

765 Est-ce qu'au niveau de la MRC elle-même, pas seulement la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, mais au niveau de la MRC, est-ce que vous avez identifié des sites qui pourraient être évalués à des fins d'utilisation comme LES?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

770 Je veux juste faire un point, j'ai été élu au mois de mars, donc ce que je peux vous dire, c'est qu'à côté, ce qu'on me dit, il y avait un autre terrain qui était disponible, mais avec les mêmes exigences gouvernementales et les mêmes coûts que nous avons.

PAR LE PRÉSIDENT:

775 Actuellement, combien il en coûte la tonne?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

780 Bonne question! Je le sais pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

785 Vous ne savez pas. Est-ce que vous procédez, au niveau de la MRC, à de la récupération, à du recyclage?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

790 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que vous avez des écocentres?

795 **PAR M. JACQUES LAVOIE:**

Oui, qui vont débiter incessamment.

PAR LE PRÉSIDENT:

800 Qui vont débiter?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

805 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

810 Est-ce que vous avez consulté votre population pour leur demander s'ils trouvent que l'idée de la Régie et d'un seul site pour quatre (4) MRC est quelque chose auquel ils adhèrent?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

815 Bien déjà, nous, la critique, c'est de dire que ça va coûter cher de monter nos vidanges, sauf qu'il fallait répondre aux exigences. Si on fait notre nouveau site, on a les mêmes exigences que si on est regroupé, et on est seulement douze mille huit cents (12 800) de population.

Donc c'est très très important pour la MRC la plus pauvre, c'était déjà beaucoup, là.

820 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Merci beaucoup monsieur Lavoie. Monsieur Lebeault.

PAR LE COMMISSAIRE:

825 Donc il y a pas vraiment eu d'étude sérieuse autre que peut-être un agrandissement à votre site actuel qui en pratique couvre les besoins de la MRC?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

830 C'est ce qu'on me dit. C'est qu'à côté, il y a un terrain où ça pourrait aller, je sais pas, ils ont pas fait d'étude.

835 Nous, quand on vous parle des deux (2) études réalisées à Matane et à Padoue, nous, on a participé financièrement à l'étude de Matane.

PAR LE COMMISSAIRE:

840 D'accord.

PAR LE PRÉSIDENT:

845 En fait, je vous pose cette question, parce que comme vous, comme les citoyens de Matane, nous lisons les journaux et nous voyons quand même un repositionnement, appelons-le comme ça, de la Ville de Matane. Je veux dire, comme maire, vous allez devoir quand même, s'il

y a cette solution, ça va, mais s'il n'y a pas cette solution, il faudrait que vous trouviez une solution, une alternative. Et c'est dans ce sens-là que je vous posais la question.

850 Bon, vous avez depuis une semaine, deux (2) semaines, je dirais, on a commencé à avoir les premiers échos à l'effet qu'il pourrait y avoir un repositionnement de la Ville de Matane qui pourrait remettre en question certains aspects du dossier.

855 J'imagine, je ne sais pas comment vous avez pu réagir, mais vous n'avez pas eu le réflexe de dire, bon bien, qu'est-ce qu'on fait si ça marche pas?

PAR M. JACQUES LAVOIE:

860 Bon, on a six (6) à huit (8) mois, donc on va avoir la décision du BAPE, puis après on verra.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est votre choix. Merci monsieur Lavoie.

865

LOUISE GAUTHIER

PAR LE PRÉSIDENT:

870

Madame Louise Gauthier. Bonsoir madame.

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

875

Bonsoir messieurs. Je n'ai pas de mémoire, je suis venue de vive voix.

J'ai hésité longtemps avant de venir vous parler, parce qu'on est souvent entendu et non écouté.

880

PAR LE PRÉSIDENT:

Message bien reçu, madame.

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

885

Moi, ce que je suis venue vous dire ce soir, c'est peut-être mon expérience de vie actuelle. Je demeure sur la rue Henri-Dunant à Matane, je suis près du parc industriel. Ma

maison est comme en ligne directe avec le site d'enfouissement actuel et même le prochain. Et je dois dire que ça nous inquiète beaucoup.

890

Tous les jours nous sentons les crevettes pourries – je m'excuse, mais je vais vous dire les vrais mots – ou le vomi ou les grosses poubelles. Pour nous, c'est l'enfer depuis au moins quatre (4) ans qu'on vit ça.

895

On s'adresse à la Ville de Matane bien sûr pour se plaindre à l'Environnement, on nous dit, ça sent pas bon mais c'est pas dangereux pour vous!

900

Ma qualité de vie, elle, en a pris un coup. Je vous avoue que les barbecues dehors, c'est très rare. Ouvrir nos fenêtres, même ouvrir les fenêtres, on ne peut plus, parce que c'est à tout bout de champ. C'est un corridor qui passe et qui traverse, puis nos maisons bien sûr, je suis pas sûre que vous voudriez acheter la mienne, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

905

Permettez-moi de vous poser la question, parce que j'ai visité quand même tout ce secteur-là. Nous avons visité tout ce secteur-là.

Précisez-moi où exactement votre résidence est située?

910

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

OK. Vous avez Tembec, vous avez vu l'usine Tembec?

PAR LE PRÉSIDENT:

915

Oui, d'accord.

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

920

Vous avez vu son champ de boues, où il était situé, nous sommes à l'avant de ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

925

Donc c'est pas vraiment Matane-sur-Mer?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

Non, pas du tout, c'est Matane. Eh oui, et les taxes avec, eh oui.

930 Et c'est ça, notre qualité de vie est vraiment vraiment diminuée depuis des années. J'entendais l'autre jour un médecin qui disait que c'est peut-être, pour la santé, peut-être, peut-être entre guillemets, parce qu'on sait jamais, mais pour le moral, je vous dis que c'est très dur. Parce que des fois, on sort, il fait beau soleil, il fait chaud, mais ça sent pas bon. On ne peut pas rester dehors. Les gens disent, ah, vous allez vous habituer! On ne peut s'habituer à ça, c'est impossible.

Moi, j'ai pour mon dire que si ça pue, sûrement que c'est pas bon pour moi.

PAR LE PRÉSIDENT:

940 C'est à tous les jours?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

945 À tous les jours il y a une senteur. Quelquefois elle vient, elle reste une heure, elle s'en va, elle revient après, une heure plus tard, elle s'en va. Mais c'est à tous les jours.

Quand on veut faire, mettons qu'on veut faire quelque chose à l'extérieur, je dois appeler Tembec, leur demander de ne pas toucher aux boues cette journée-là, et on me dit: on sait pas, c'est pas nous qui décidons, si on en a besoin, on va y toucher. Donc on ne peut pas prévoir, comme vous tous peut-être, des activités extérieures à la maison. Ça, pour nous, c'est fini, ça. On a bien de la misère avec ça, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

955 Donc ce que vous dites, c'est on a déjà Tembec, on a déjà un ancien LES, s'il vous plaît, de grâce, c'est assez. C'est ça que vous nous dites?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

960 Oui, ah oui. C'est ce qu'on vous dit, parce qu'on est sûr, on nous dit que ça sentira pas, mais des fois, quelquefois, parce que Norbert Bouffard, celui qui transporte les déchets et tout ça, il est pas très loin non plus, c'est pas très loin, c'est dans le parc industriel – le parc industriel est très mal situé, dans le fond! Ils l'ont situé dans les vents dominants vers la ville, on sent même les résidus lorsqu'il transporte. Des fois il vient une grosse odeur de vidanges.

Donc à ce moment-là, je vous assure, je suis une spécialiste des senteurs. Je sais quand c'est Tembec, je sais quand c'est les crevettes qui ont été entreposées, et je sais que c'est les ordures qui passent. Je sais que ma qualité de vie en a pris un coup et que ma maison ne vaut pratiquement – qui viendrait m'acheter ma maison dans le fond!

970

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais quand vous l'avez achetée, est-ce que ces installations-là étaient déjà là?

975

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

Pas du tout, non. Il n'y avait à ce moment-là que Smurfit-Stone, puis en tout cas, nous, elle nous affecte pas, mais ça sent pas...

980

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais si vous avez l'odorat si fin comme vous le dites, est-ce que vous pouvez nous donner la proportion dans le nombre de fois où c'était plus précisément le LES qui émettait les odeurs?

985

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

Moi, je vous dirais que la plupart du temps, c'est les boues. Ce sont les boues.

990

PAR LE PRÉSIDENT:

De Tembec?

995

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

Oui. Mais lorsqu'ils vont arriver avec leur quarante mille tonnes (40 000 t) de déchets, lequel emportera sur l'autre? Je le sais pas. Mais c'est sûr que pour nous, là, je vous dis, on a beau demander de l'aide, on ne reçoit rien.

1000

PAR LE PRÉSIDENT:

À qui vous avez demandé de l'aide?

1005

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

À l'Environnement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1010

Qu'est-ce que vous leur avez demandé?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

1015 J'avais écrit une lettre, moi, je leur écris une lettre comme quoi notre qualité de vie était très très diminuée. On m'a répondu que c'était pas nocif pour la santé. C'est pas grave si ça pue!

PAR LE PRÉSIDENT:

1020 Vous leur avez écrit pour leur dire que votre qualité de vie est affectée, mais qu'est-ce que vous leur avez demandé?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

1025 D'intervenir pour qu'ils rencontrent Tembec afin qu'ils prennent des procédures pour éliminer les senteurs.

1030 Je sais que Tembec sont à la recherche toujours de produits pour étendre sur leurs boues, des parfums pour masquer l'odeur, mais jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu une très grande...

PAR LE PRÉSIDENT:

1035 À votre connaissance, est-ce qu'il y a déjà eu des recours collectifs?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

1040 De la part, non, de la part...

PAR LE PRÉSIDENT:

Des citoyens?

1045 **PAR Mme LOUISE GAUTHIER:**

1050 Des citoyens, non. On a eu une pétition qu'on a envoyée, mais la Ville de Matane ne nous appuie pas. C'est très dur. C'est d'un côté, les citoyens disent, c'est ça, puis la Ville de Matane dit, ils engagent tant de personnes, vous pouvez bien tolérer les petites senteurs, mais qui sont très très grosses! Si vous viviez chez nous, vous le verriez.

PAR LE PRÉSIDENT:

1055 Mais ça s'est jamais parlé d'un recours collectif?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

Non.

1060 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Entre citoyens?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

1065

Non. Je vous dirais que maintenant, ça se parle. Ça commence à agir, parce qu'on parle du mégadépotoir. Là, le monde en jase.

1070

Puis lorsque j'entendais tantôt les messieurs de l'extérieur qui veulent que le dépotoir soit ici, bien, je me dis, pourquoi pas on irait le mettre chez vous! Vous verriez c'est quoi j'endure depuis quatre (4) ans et que j'ai hâte, entre guillemets, que ça cesse.

PAR LE PRÉSIDENT:

1075

En tout cas, je vous dis bien honnêtement, parce que ce sont des aspects – je comprends pour le LES – mais ce sont des aspects quand même qui sont en dehors de notre compétence et de notre mandat. Mais il est arrivé très fréquemment au Québec et ailleurs que des entreprises aient dû faire des aménagements très substantiels, pas parce qu'elles causaient du tort à la santé des gens ou pas parce qu'elles avaient présenté un potentiel de risques sur la santé des gens, mais tout simplement pour des nuisances, point.

1080

Alors je vous dis ça comme ça entre parenthèses, mais enfin, je vais vous laisser compléter si ce n'est pas fait, madame! Je vous ai interrompue.

1085 **PAR Mme LOUISE GAUTHIER:**

Non, c'est bien. Bon, pour finir, c'est ce que j'aimerais ajouter, j'aimerais que le bon sens, pour une fois, l'emporte sur l'économie.

1090

C'est-à-dire qu'il y a pas un prix à tout, j'ai juste une vie à vivre ici. Mais maintenant, on dirait que c'est toujours l'argent qui emporte sur tout. Là, ils disent, c'est l'économie, l'économie, puis à l'autre bout, quelquefois il y en n'a même pas d'économie!

1095

Ça fait que j'aimerais en tout cas que ceux qui ont emmené ça d'avant, ils pensent ou se réveillent puis ils se disent, c'est vrai, la qualité de vie, on en a juste une à faire ici, c'est le temps d'y penser.

PAR LE PRÉSIDENT:

1100 Merci madame.

PAR LE COMMISSAIRE:

1105 Juste pour terminer votre scénario à vous, en fait, si je comprends bien, vous recommandez de ne pas faire le projet tel que présenté à cet endroit-là, parce qu'évidemment, c'est très proche de chez vous et que ça va ajouter à ce que vous subissez déjà, si je comprends bien?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

1110 Eh voilà. Oui, parce que les vents dominants sont souvent souvent...

PAR LE COMMISSAIRE:

1115 Et le projet, vous le voyez où, enfin vous, comme scénario, on a des besoins, il faut faire quelque chose?

PAR Mme LOUISE GAUTHIER:

1120 Moi, je me dis qu'on paie, il y a des personnes qui sont payées pour penser, bien, qu'ils fassent leur travail!

PAR LE PRÉSIDENT:

1125 Merci madame.

 Je vous invite à prendre dix (10) minutes seulement de pause, peut-être pour calmer les esprits qui semblent déjà s'échauffer!

1130

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1135

REPRISE DE LA SÉANCE
MICHEL LEGRIS

PAR LE PRÉSIDENT:

1140

Monsieur Michel Legris.

PAR M. MICHEL LEGRIS:

1145

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs! Merci quand même du peu de temps qui m'est accordé pour présenter à peine un aperçu de mon mémoire.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1150

Page 4, quatrième paragraphe.

Pour moi, une matière résiduelle, c'est plutôt une matière excédentaire qui n'est ni utilisable ni recyclable. Avant de disposer de nos matières excédentaires, il faudrait décider du lieu où elles seront acheminées en se posant comme question: est-ce une matière, pour le niveau 1, utilisable? Si oui, il faut l'acheminer au centre de transition des matières utilisables.

1155

Sinon, on arrive au niveau 2, est-ce que c'est une matière recyclable? Si oui, on l'achemine au centre de recyclage.

1160

Sinon, on arrive au niveau 3, c'est une matière résiduelle, et si c'est une matière résiduelle, est-ce qu'elle est compostable? Si oui, on la dépose sur son tas de compostage. Sinon, est-ce une matière sèche, on la dépose dans un bac de matières sèches et si c'est une matière humide, dans le bac des matières humides. Dans ces deux (2) cas-là, c'est seulement ces deux (2) là qui se rendent au dépotoir.

1165

Un adulte pourrait être responsable de la décision de niveau 1, c'est-à-dire de décider si c'est une matière utilisable, de l'envoyer au centre de traitement des matières utilisables.

Les enfants seraient responsables des décisions pour les autres niveaux.

1170

Pour obtenir son diplôme terminal de maternelle, un enfant devrait être capable de réussir parfaitement un test pratique de gestion des matières excédentaires.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, fin.

1175

Page 6, début.

Et le petit bac bleu, vert ou je sais pas quelle autre couleur, pour les matières résiduelles!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6.

1180 Page 8, fin.

Recycler une matière utilisable, c'est comme l'enfouir. C'est une autre forme de gaspillage qui en fait coûte plus cher. Parce qu'on parle de recyclage. Une matière utilisable ne doit pas être recyclée.

1185

Section E: traitement des matières résiduelles! On met en place des centres sophistiqués pour le traitement des matières dites résiduelles, un, quand on sait que quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de ces matières n'ont pas à être enfouies; deux, quand on sait qu'on les enfouit pêle-mêle; trois, quand on sait que ce qui nécessite toutes ces installations, c'est l'enfouissement des matières putrescibles source du jus de fermentation et des gaz à odeurs d'œufs pourris.

1190

Le compostage des matières putrescibles bien fait réglerait ces deux (2) problèmes. Chacun pourrait avoir son tas de compostage, ça demande un enclos d'environ un mètre cube (1 m³).

1195

Sur une plus grande échelle par exemple, comme ça se fait à Corner Brook à Terre-Neuve, les résidus de l'usine de crevettes et des usines de bois pourraient être compostés, et ce compost vendu à travers le monde. Ils en vendent un million (1 M) de sacs par année.

1200

Sur une ferme communautaire en Alberta, on utilise un procédé de traitement de lisiers de porcs, de fumiers de vaches et de crottins de moutons qui diminue de quatre-vingts pour cent (80 %) les odeurs, qui produit de l'électricité, qui permet de chauffer les bâtiments et le jus de fermentation utile l'hiver pour la biodégradation. Les résidus liquides sont soit de l'eau potable, soit un engrais non chimique.

1205

Un tri à la source permettrait d'optimiser le dépotoir qui pourrait être subdivisé en parcelle pouvant contenir des matières de même durée de vie, des parcelles réutilisables dans de meilleur délai, une fois que les matières enfouies seraient devenues inertes. Autrement, on ne cessera d'agrandir ou d'empiler si la mode s'installe.

1210

J'arrive à la section F: arguments subsidiaires! Donc des arguments subsidiaires, ça veut dire que si jamais il y avait maintien du projet, en tout cas on pourrait utiliser ces arguments-là, et je veux traiter de la gestion des odeurs.

1215 LECTURE DU MÉMOIRE, page 12.

Page 12, quatrième paragraphe, milieu.

Et là, je vous réfère au mémoire DM-105 déposé par la Régie régionale de la Santé et Services sociaux de Lanaudière, et je me pose une question! Disons que j'ai pas vu...

1220

PAR LE PRÉSIDENT:

Excusez-moi, DM-105?

1225 **PAR M. MICHEL LEGRIS:**

Oui, du dossier de Lachenaie.

Disons que j'ouvre une parenthèse!

1230

Je n'ai pas vu de mémoire, en tout cas de présentation de mémoire par la Régie régionale de la Santé et des services de la région ici, compte tenu qu'il n'y a pas une présentation, est-ce qu'ils ont déposé un mémoire?

1235 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, un mémoire a été déposé, il sera rendu public, mais il ne sera pas présenté.

PAR M. MICHEL LEGRIS:

1240

OK, parce que j'aurais à ce moment-là déposé en annexe ce mémoire-là, c'est peut-être le même.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 12.

1245

Page 12, fin.

Section G: quelques matières résiduelles de simili-démocratie! Dans le présent dossier, à observer le manque de communication des organismes gouvernementaux, on a affaire avec une véritable pieuvre, chaque tentacule ignorant ce que font les autres.

1250

La Commission de la protection du territoire agricole a dézonné une partie du terrain sans consultation, sans audience publique, sans l'avis du ministère de l'Environnement. Et fait tout aussi impressionnant, sinon plus, c'est même une constance, le ministère de l'Environnement semble bien s'accommoder de la chose. Il n'aurait pas eu à être consulté, le voulait-il, le veut-il, le voudrait-il?

1255

LECTURE DU MÉMOIRE, page 13.

1260

Page 13, quatrième paragraphe, fin.

Je parle de Montréal à ce moment-là.

1265 Je reviens à la Ville de Matane! Pour la Ville de Matane, des taxes, c'est important. Ça permet le progrès, imaginez, on sauve quarante-trois belles piastres (43 \$), viande à chien dirait Séraphin, ancien maire de Saint-Sauveur ou de Sainte-Adèle!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 14.

1270 Page 14, troisième paragraphe, milieu.

Quand on regarde ce qui a été dit, on parle de tonnage. L'entreprise privée fait du tonnage aussi, n'a pas d'autres préoccupations.

1275 La Régie a traité ce dossier comme s'il ne s'agissait que d'installer un "stand" à patates frites à côté de l'autre! Un, aucune étude de sites alternatifs. Deux, aucune étude de méthodes alternatives d'élimination des déchets. Trois, aucune préoccupation de la population habitant le bassin versant du dépotoir.

1280 En prime, si la demande d'agrandissement était refusée, la population aurait à payer la facture, à défrayer les coûts inutilement engagés. Dans la documentation, on parlait de deux cent quatre-vingt mille dollars (280 000 \$), mais j'imagine que les frais de consultants doivent s'accumuler depuis, donc on doit frôler le trois cent mille (300 000 \$).

1285 LECTURE DU MÉMOIRE, page 15.

Page 17, dernier paragraphe, deuxième ligne.

Qu'il soit d'ici ou d'ailleurs.

1290

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 18, deuxième paragraphe, début.

1295 Avec un salaire même de trois dollars (3 \$) par jour, personne ne songe à s'acheter un vélo neuf. Par contre, à la limite, s'il n'avait qu'à payer les coûts de transport, ça pourrait être différent; c'est évalué à dix dollars (10 \$) à peu près. Les subventions pourraient mieux servir. On sait que le budget de l'ACDI est dépensé en très grande partie ici même au pays. Seules les miettes se rendent à la population des pays aidés, après que leurs dirigeants se soient servis.

1300

Le coût du recyclage versus le coût de l'enfouissement! Les coûts pour l'enfouissement, de l'ordre de trente-trois dollars la tonne (33 \$/t) ou de cinquante dollars la tonne (50 \$/t), semblent privilégier cette méthode de traitement des matières résiduelles et retarder le recours au recyclage dont les coûts sont évalués à cent dollars la tonne (100 \$/t).

1305

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 19, premier paragraphe, quatrième ligne.

1310 Je veux dire par là, par exemple, une tonne de verre qu'on enfouit coûte trente (30 \$) ou cinquante dollars (50 \$). Une tonne de verre que l'on recycle coûte cent dollars (100 \$). Sauf que si on enfouit la tonne de verre, il faut acheter une tonne de bouteille, donc il faut calculer le coût de l'enfouissement et le coût de la nouvelle bouteille qu'on va acheter.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1315

Page 21, début.

1320 Le dossier étant presque le même que celui de 1995 à Lachenaie, je ne vois pas pour quelles raisons la Commission irait au-delà des recommandations du BAPE de l'époque. Un, on pourrait tenir en compte de l'objectif du quatre-vingt-cinq pour cent (85 %), c'est-à-dire que le quarante mille tonnes (40 000 t) envisagé, si on ne faisait qu'enfouir quinze pour cent (15 %), on pourrait parler d'un site de six mille tonnes-année (6 000 t/an).

1325 La deuxième recommandation, on pourrait limiter le site à la MRC de Matane. Chacun gère sa poubelle.

1330 Il est temps que le pas-dans-ma-cours cède la place à chacun sa poubelle dans sa cour! Mais préalablement, il faudrait qu'on décide que c'est Matane qui doit servir de dépotoir régional, après consultation de la population du bassin versant.

Pourquoi pas remettre les bœufs devant la charrue, c'est-à-dire étudier s'il n'y a pas des sites alternatifs, étudier s'il n'y a pas d'autres moyens pour éliminer les matières résiduelles!

1335 Pourquoi pas la poubelle pas tout le temps dans ma cour? Et dans la pire des hypothèses, même si la population consentait à vivre à proximité du dépôt des poubelles, d'ailleurs il ne faudrait enfouir que les vraies matières résiduelles.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1340 Page 21, dernier paragraphe, milieu.

Comme on dit dans le sport, il faut profiter du momentum!

LECTURE DU MÉMOIRE.

1345

Page 22, début.

Mes vidanges, j'y vois, ou mes vidanges, je les partage!

1350 Je vous remercie de votre attention et à une prochaine rencontre dans une prochaine région!

PAR LE PRÉSIDENT:

1355 Monsieur Legris, merci. Je vous avoue qu'il y a eu plusieurs aspects de votre mémoire que j'ai trouvés particulièrement intéressants, si je fais abstraction des propos un peu bizarres que vous avez tenus à l'égard de la Commission, mais que par ailleurs, le fait que vous soyez ici ce soir et que vous ayez soumis un mémoire de cette nature-là montre, témoigne d'une certaine considération pour notre travail et pour le processus que nous faisons actuellement.

1360 Ce qui se distingue très nettement de l'approche normative à laquelle vous avez fait allusion à la fin, si c'était uniquement une approche normative, on n'aurait certainement pas besoin d'être ici ce soir!

1365 Alors merci pour ce mémoire. J'aurais voulu vous poser une ou deux (2) petites questions!

1370 Vous avez proposé de définir ou de déterminer dans chaque municipalité un lieu où pourraient être récupérées les matières utilisables, rendre accessibles les matières réutilisables. Est-ce que vous faites un parallèle à des écocentres finalement?

1375 Parce que maintenant, les écocentres, en tout cas, moi, l'écocentre que je fréquente, il dessert la population avec ce genre de services. Quand vous allez porter à l'écocentre une bicyclette, une vieille bicyclette un peu amochée, un four micro-ondes, bien, vous ne les jetez pas dans les différents espaces qui sont consacrés à la récupération, mais vous allez à un autre endroit qui est un petit peu en marge de l'écocentre et vous le laissez là. Il y a une réparation qui se fait et ces objets-là sont mis en vente.

1380 Est-ce que c'est quelque chose de semblable à ça que vous aviez en tête?

PAR M. MICHEL LEGRIS:

1385 Disons que moi, quand je me suis intéressé au dossier de Lachenaie au mois de janvier, j'avais pas beaucoup de connaissances du domaine et surtout, je n'étais pas là en 95 lorsqu'il y a eu la première audition, celle de 2003 étant la répétition avec les mêmes données de 2003. Et je me suis attelé à la tâche, et j'ai pondu ça.

1390 Par après, disons, vous voyez, j'utilise pas le jargon de toute façon, je suis pas capable, au niveau de la diction il y a des mots que je suis pas capable de prononcer.

Mais pour revenir à votre question, je me suis rendu compte qu'il y avait des choses qui existaient sur papier peut-être pour l'avenir, pour demain, pour dans 2008, mais ce serait de cette nature-là.

1395 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais je me permets une question davantage de curiosité! D'après ce que j'ai compris de ma secrétaire de Commission, vous venez de la région de Montréal?

1400 **PAR M. MICHEL LEGRIS:**

Moi, je viens de Le Gardeur. J'ai pas le nez directement dans le mégadépotoir de Lachenaie, mais j'ai vu quand même les gens, les réactions des gens à Lachenaie et la réaction des gens d'ici; ils appréhendent des choses. Et les gens de Lachenaie ou les gens du bassin versant du dépotoir de Lachenaie appréhendaient ces choses-là en 95, et en 2003, ils sont venus confirmer que, pas ils appréhendaient, qu'ils avaient vécu ça.

Je revois la même chose.

1410 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je comprends, mais je voulais savoir, qu'est-ce qui vous a motivé à venir nous donner votre opinion ici?

1415 **PAR M. MICHEL LEGRIS:**

Disons que dans la semaine du 2 au 8 février, au moment où se tenait la première audition de Lachenaie, il y a eu un supplément, la coopération internationale, dans La Presse, ça a paru le samedi, et à la page 2 de ça, on dit que:

1420

"Malgré tous les progrès enregistrés, la pauvreté demeure un défi de taille. La moitié des six milliards (6 G) d'habitants de la planète a un revenu quotidien inférieur à deux dollars (2 \$) américain alors qu'un virgule trois milliards (1,3 G\$) de gens vivent dans la pauvreté absolue, disposant de moins d'un dollar par jour (1 \$/j)."

1425

Moi, je vous ai parlé du Nicaragua, j'ai touché à ce monde-là, et ce qu'on met au dépotoir, ça pourrait servir à nos démunis. Et si jamais nos démunis disent non, c'est pas assez bon pour nous autres, je suis certain que ces gens-là les accueilleraient.

1430

Je vais vous donner un exemple! À un moment donné, la Ville de New York a mis ses vidanges sur des barges qu'ils envoyaient en Amérique du Sud. Et les barges se sont promenées, on sait pas qu'est-ce qui est arrivé avec les barges. Moi, je peux garantir que si les barges avaient contenu du matériel utilisable, des matières utilisables ou des matières

1435 recyclables, les barges seraient pas revenues ou seraient pas perdues en pleine mer. Parce que
quand je parle que c'est le terminal de notre gaspillage, le dépotoir, ces gens-là – je vais prendre
un exemple!

1440 Le vélo, il y a Cyclo Nord-Sud, dans mon mémoire j'en parle, Cyclo Nord-Sud fait la
cueillette des vélos et les envoie. Là-bas, ils se déplacent à pied, là. Disons que le prix de
l'essence, c'est le même prix qu'ici. À quatre-vingt-cinq cents du litre (0,85 \$/l), ils gagnent une
piastre par jour (1 \$/j), il y a soixante et onze pour cent (71 %) des gens au Nicaragua qui vivent
en dessous du un dollar par jour (1 \$/j), ils ont pas d'auto.

1445 Avec un vélo, ils se promènent, disons qu'on se promène dans le pays, les routes, il y a
des autos, il y a des autobus, mais c'est plein de monde, ils se promènent à pied d'un village à
l'autre. Avec le vélo, ils pourraient disons se déplacer plus rapidement et transporter des
charges.

1450 La semaine du 3 juin, au Point, il y a eu une émission où il y avait un médecin de l'Institut
de cardiologie, je pense, j'en fais référence dans mon mémoire, il y a des "pace makers", le terme
français, je le sais pas, mais des "pace makers", ça vaut huit mille dollars (8000 \$). Et quand
quelqu'un décède, on prend le "pace maker" et on le met au poubelle. On le réutilise pas.

1455 Eux autres, ils le décontaminent et le réusinent, parce qu'il peut être encore bon. Et ce
médecin-là, il en a pour des millions, ce médecin-là fait l'implantation en République Dominicaine.

1460 Et ici, comme il disait, pour opérer, puis c'est désinfecté, là, ils prennent pas de chance,
c'est désinfecté, donc pour ouvrir un patient, ça prend un scalpel qui a été désinfecté, bien, le
"pace maker" qui a été réusiné, qui a été désinfecté, lui, on ne peut pas, et la raison, on a dit,
c'est une raison politique. Bien, politique dans le mauvais sens du terme!

PAR LE PRÉSIDENT:

1465 Merci beaucoup monsieur Legris.

VILLE DE MATANE

1470 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors maintenant, c'est la Ville de Matane qui présentera son mémoire par monsieur
Michel Barriault.

1475 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Monsieur le Président, bonjour.

1480 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir monsieur Barriault.

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1485 LECTURE DU MÉMOIRE.

Merci.

1490 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Barriault. Si vous permettez, je pense que c'est la première fois que je vais faire une demande comme celle-ci!

1495 Nous venons évidemment de recevoir votre mémoire, j'aimerais prendre une minute pour que les questions que je vous pose soient intelligentes, alors donnez-moi une minute!

1500 S'il vous plaît! Monsieur Barriault, il y a évidemment un protocole d'entente qui est signé entre les membres, les quatre (4) MRC membres de la Régie, est-ce que la première de votre demande concernant les redevances, j'imagine, pour l'inscrire dans votre mémoire, vous avez dû consulter chez vous les personnes nécessaires, est-ce que selon vous, selon ces personnes que vous avez consultées, cette possibilité exige la réouverture du protocole d'entente qui a été signé?

1505 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Non, pas du tout. C'est des modalités, pour nous, c'est des modalités qu'il faut établir avec la Régie pour l'utilisation de nos équipements et de nos infrastructures, et ça ne nécessiterait pas l'ouverture, la réouverture du document qui crée la Régie intermunicipale.

1510 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et ce fonds-là, vous le réserveriez à quelles fins?

1515 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

À la réalisation de projets environnementaux.

PAR LE PRÉSIDENT:

1520 Environnementaux?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1525 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Qui pourraient être soumis par la population?

1530 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

1535 Qui pourraient être soumis par la population. Et ce qui est proposé par le conseil, c'est de former un comité composé d'élus mais aussi de citoyens du milieu, de groupes environnementaux de la ville de Matane.

PAR LE PRÉSIDENT:

1540 Et ce cinq pour cent (5 %), je n'ai pas tous les chiffres en tête, représenterait quelle somme?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

Environ soixante (60 000 \$) à soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) annuellement.

1545 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

PAR LE COMMISSAIRE:

1550 Une question, monsieur Barriault! Est-ce que ce cinq pour cent (5 %) là servirait également en cours d'exploitation à apporter des mesures correctives s'il y avait des contaminations qui seraient identifiées?

1555 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Non. Ça n'a rien à voir avec ces travaux-là. Ces travaux-là relèveraient de la Régie, devraient être assumés par la Régie.

1560 Le fonds environnemental servirait à la réalisation de projets, aménagements de berges de cours d'eau, parcs, espaces verts, tous des projets à caractère environnemental.

PAR LE COMMISSAIRE:

1565 Et qui n'ont rien à voir avec le nouveau LES?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

Qui n'ont rien à voir avec le LET.

1570

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1575

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous indiquez aussi dans une de vos recommandations que la Régie défraie la totalité des coûts reliés à l'installation du service d'aqueduc pour desservir les résidents de Matane-sur-Mer.

1580

Là, je n'ai pas compris, et de la route 132, j'ai de la difficulté?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1585

Dans la partie ouest de Matane-sur-Mer qui n'est pas desservie, il y a aussi des résidences dans la même section mais la route 132 qui est la route nationale. L'autre, c'est une rue de la ville de Matane, qui ne sont pas desservis également par le réseau d'aqueduc actuel de la ville de Matane.

1590

Alors comme ils sont tous dans le même secteur, s'il y a implantation du réseau, il doit nécessairement être sur la rue de Matane-sur-Mer et également sur la route 132.

PAR LE PRÉSIDENT:

1595

Donc vous ne demandez même pas une caractérisation rigoureuse avant de recommander tout de suite...

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1600

Non, pour une simple et bonne raison que lors des audiences de mai dernier, on comprenait vite qu'on s'embarquait dans un débat juridique qui n'aurait pas de fin, à savoir qui est le pollueur. Est-ce que c'est le premier site de la ville de Matane, est-ce que c'est celui qui est en

1605 opération actuellement, est-ce que ce sera le nouveau LET qui sera responsable de ça, est-ce que ce sera les étangs de Tembec, est-ce que c'est Smurfit-Stone qui pollue, est-ce que c'est les étangs de boues de fosse septique de Sani-Manic!

1610 Alors on pense, on est convaincu qu'on s'embarquerait dans un débat juridique, on ne trouverait jamais le coupable, tout le monde sera coupable mais sans savoir qui l'est, et on réussirait jamais à régler le problème, et la Ville risquerait de se ramasser avec la facture au complet et à l'assumer en totalité.

1615 Alors le conseil dit, non, implantons le réseau tout de suite, ça fait partie des conditions d'utilisation de nos équipements et de nos infrastructures, et on vient d'éliminer tous les problèmes de contestation juridique qu'il pourrait y avoir dans le futur.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est surtout dans le futur, en fait, ce qui vous préoccupe, c'est le futur?

1620 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Exact.

PAR LE PRÉSIDENT:

1625 Je ne sais pas si vous étiez tout à l'heure présent lorsque madame Balthazar a fait sa présentation?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1630 Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1635 En fait, vous touchez un point qu'elle a touché de façon presque similaire. Vous demandez que les normes qui concernent les rejets de l'usine d'épuration soient les mêmes pour les eaux de lixiviat, si elle les recevait, que si elles étaient directement rejetées sur le site lui-même après traitement, c'est ça?

1640 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1645

Dans le mémoire de tout à l'heure, on allait un peu plus loin, on disait: minimalement, mais il faudrait aussi tenir compte du milieu marin et éventuellement voir à faire valider ces paramètres-là pour voir s'il y a lieu d'ajouter d'autres paramètres.

1650

Est-ce qu'a priori, ça vous semble quelque chose de raisonnable?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1655

Je demanderais à monsieur Gagnon de répondre, parce que c'est technique.

PAR M. GUY GAGNON:

1660

Ça dépend de l'ampleur de l'étude, mais c'est très valable. Les autorités compétentes dans le domaine, c'est le ministère de l'Environnement, si ces gens-là jugeaient que ces critères-là sont nécessaires pour valider le non-impact du rejet dans le milieu, c'est la position de la Ville.

PAR LE PRÉSIDENT:

1665

Très bien. Maintenant, quelques mots sur ce que vous voulez enclencher comme démarche de consultation!

1670

Je peux vous dire d'expérience que souvent, les gens, les populations, les citoyens, les intervenants viennent nous dire, écoutez, il n'y a jamais eu de consultation, il n'y a eu que de l'information: les gens sont venus, ils nous ont dit bla-bla-bla, c'est tout, ils nous ont pas consultés!

Alors si je comprends bien, vous, dans votre mémoire, vous faites quand même assez clairement la distinction entre la consultation et l'information.

1675

Qu'est-ce que vous avez comme scénario de consultation?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1680

En fait, le conseil est à réfléchir sur la façon dont il consultera les citoyens, mais essentiellement, on est déjà en communication avec le Directeur des élections du Québec pour entreprendre une démarche très rigoureuse au niveau de la consultation. Et le bureau du président d'élection du Québec est d'accord à nous supporter dans cette démarche-là, si on suit la même procédure qui est prévue lors d'une élection ou d'un référendum où que la Commission peut supporter les municipalités.

1685

Si on entreprenait une procédure de signatures de registre, par exemple, on n'aurait pas la collaboration du Président d'élection, parce que c'est pas un genre de consultation que la Commission supervise et est capable de supporter les municipalités.

1690 Alors nous, la décision n'est pas prise, mais notre réflexion est davantage portée vers une consultation rigoureuse et supportée par le Président d'élection.

PAR LE PRÉSIDENT:

1695 Advenant que vous procédez à la consultation, ce sera une consultation bien sûr sur le projet tel qu'il est présenté, je présume? Non?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1700 Pas nécessairement. Ce qu'on veut au préalable à la consultation, on veut faire une tournée d'information aux citoyens dans nos secteurs de la nouvelle ville de Matane, secteur Saint-Luc, Petit-Matane et Matane où on veut présenter les différentes hypothèses, les conséquences du retrait du projet, si la Ville de Matane faisait son site seule à l'endroit où il est prévu pour le site supralocal, si on le faisait à l'extérieur des limites de la ville de Matane, parce
1705 qu'on a entendu beaucoup de commentaires, en disant, installez-le à l'extérieur!

J'entendais hier soir, envoyez les déchets à Rivière-du-Loup. On a fait une évaluation des coûts, par exemple au niveau des coûts de transport des déchets de Matane vers Rivière-du-Loup.

1710 Alors c'est ça qu'on veut donner comme information aux citoyens et leur dire, bien, ultimement, faites le choix. Vous connaissez les coûts, vous connaissez le projet, on va donner le maximum d'information de façon la plus objective possible, et les citoyens auront à trancher sur ce qui leur sera présenté.

1715

PAR LE PRÉSIDENT:

Évidemment, quand vous enclenchez une démarche comme celle-ci, vous avez envisagé ou vous essayez d'envisager toutes les possibilités. Parmi ces possibilités évidemment, vous pouvez avoir une recommandation ou un vote négatif à la suite de votre consultation qui vous demande de ne pas procéder avec ce projet.

1720

Dans un tel cas, vous allez vous retirer de la Régie?

1725

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

Je vous disais, dans le mémoire, le conseil a dit que si la consultation, les citoyens de Matane décidaient de rejeter le projet, le conseil assumerait ses responsabilités.

1730 Et si ça veut dire se retirer du projet de la Régie, la Ville se retirera du projet de la Régie,
dans le sens qu'elle retirerait sa compétence de la MRC, et la MRC aura à prendre les décisions
qui s'imposent à ce moment-là.

1735 Mais la consultation, le conseil va fixer les balises à cette consultation-là, et si le résultat
était négatif, le conseil est clair dans le mémoire, il prendra les décisions qui s'imposent à ce
moment-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1740 Écoutez, je ne suis pas juriste, mais c'est sûr que nous allons consulter notre avocat au
Bureau d'audiences publiques, mais le commentaire que j'aimerais formuler qui sous-tend ma
question, c'est: c'est la Ville de Matane qui a obtenu la dérogation gouvernementale, La Ville de
Matane a transféré cette dérogation à la MRC ou à la Régie directement.

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1745 À la MRC.

PAR LE PRÉSIDENT:

1750 À la MRC. Et la MRC, à son tour, l'a transférée à la Régie.

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1755 C'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

1760 Alors si la Ville de Matane devait se retirer, cette dérogation-là qui appartient à la Ville de
Matane, est-ce qu'elle pourrait appartenir statutairement encore à la Régie?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1765 Je ne peux pas vous répondre, ça prendra un avis juridique, à savoir, légalement, quelles
seraient les conséquences du retrait de la Ville de Matane de retirer sa compétence de la MRC
et, par voie de ricochet, de se retirer de la Régie intermunicipale.

PAR LE PRÉSIDENT:

1770 Donc vous n'avez pas consulté chez vous des personnes?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

Non, on n'en est pas là.

1775 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et la Ville de Matane, elle serait, à ce moment-là, prête éventuellement à payer la facture d'une séparation ou d'un retrait?

1780 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Le conseil est conscient des coûts que ça engendrera. La Régie a des sommes d'engagées de tout près de huit cent mille dollars (800 000 \$) actuellement, elle a trois cent mille dollars (300 000 \$) d'investis en études de toutes sortes, pour déposer sa demande au ministère. Elle a signé une offre d'achat pour les terrains, je pense, de l'ordre de quatre cent-quatre cent

1785 vingt-cinq mille dollars (400 000 \$-425 000 \$).

Il y a des obligations légales que la Régie a prises, et dans les documents, la MRC a adopté un règlement, lorsque la Ville a délégué sa compétence, pour prévoir des balises du retrait d'une municipalité de sa compétence de la MRC.

1790

Le retrait d'une municipalité d'une MRC est encadré par un règlement de retrait. Alors si la MRC s'est engagée financièrement sur une période de cinq (5) ou dix (10) ans, les municipalités qui se retirent demeurent responsables des sommes que la MRC a engagées. Sinon, ça n'aurait aucun sens, il n'y en aurait pas eu de Régie, il y aurait jamais de Régie.

1795

Alors la MRC a adopté à l'époque ce règlement-là qui balise le retrait d'une municipalité.

1800 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et est-ce que votre retrait pourrait quand même ne pas jouer dans le choix du site actuel par la Régie?

1805 **PAR M. MICHEL BARRIAULT:**

Écoutez, comme on l'a dit dans le mémoire, la Ville consultera ses citoyens, elle prendra les décisions. Mais on fait une mise en garde, on dit: cependant, si le Ministre devait imposer à Matane l'implantation du site suprarégional, parce qu'il considère que le projet respecte toutes les normes, et c'est le projet qui doit voir le jour, on y met nos conditions.

1810

Alors oui, on est conscient que le ministère de l'Environnement peut imposer à la Ville de Matane l'implantation du nouveau site.

PAR LE COMMISSAIRE:

1815

Je voudrais revenir à votre troisième demande que vous formulez, soit le prolongement de la rue Savard jusqu'à la rue des Goélands, afin que tous les camions en provenance des MRC de La Matapédia, de La Haute-Gaspésie qui entreront sur le site puissent éviter le plus possible la route 132.

1820

En faisant cela, ça va donner quoi comme réduction du trafic des camions sur la 132, puisqu'on va partager à ce moment-là, le trafic va provenir des quatre (4) MRC?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1825

La grande majorité du trafic qui vient de l'extérieur origine de La Matapédia et de La Mitis. Haute-Gaspésie est une petite MRC d'environ dix mille (10 000) de population, alors c'est un petit nombre de véhicules qui transitent. La majorité nous parvient de la Vallée.

1830

Alors s'ils arrivent par la route 195, au lieu d'aller jusqu'à la 132 et remonter jusqu'à la rue des Goélands, par la 195 ils peuvent prendre le parc industriel et, s'il y a prolongement de la rue Savard, déboucher directement sur la rue des Goélands.

1835

Alors on a tout évité le transport de déchets par la 132.

PAR LE COMMISSAIRE:

Et vous estimez à quel pourcentage la réduction en pratique du trafic?

1840

PAR M. GUY GAGNON:

Il resterait à peu près vingt pour cent (20 %) des déchets qui emprunteraient la 132 en provenance de La Mitis.

1845

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1850

Sur la rue Savard, monsieur Barriault, est-ce qu'il y a des résidences?

PAR M. MICHEL BARRIAULT:

1855

Non, non, on est dans le parc industriel. On a fait un développement dans le parc industriel l'an dernier, on a prolongé la rue Savard; là, ce qu'il s'agit, c'est de continuer le

prolongement de la rue Savard jusqu'à la rue des Goélands. Mais on est en secteur purement industriel.

1860 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Messieurs, merci beaucoup.

1865

RICHARD MORISSET

PAR LE PRÉSIDENT:

1870 Monsieur Morisset, vous êtes prêt?

PAR M. RICHARD MORISSET:

Oui, oui. Le plein d'essence est fait.

1875

J'avais une baisse d'énergie aujourd'hui, mais je dois vous avouer que là, on vient de me réenergiser passablement!

1880

Je vais tenter de vous faire un bref résumé de mon mémoire. Je pourrai pas lire au complet, donc j'ai hachuré beaucoup de parties. Je ferai peut-être quelques liens avec, bon, ce qui est suggéré depuis quelques instants.

1885

Je prendrai quelques respirations à travers de ça, parce que je vous cacherai pas que, oh, l'émotivité croît au fur et à mesure que le temps passe dans ce dossier.

Donc je commence! Et vous excuserez quelquefois mon ton un petit peu chevrotant.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1890

Page 2, deuxième paragraphe, fin.

J'espère ne plus être obligé d'intervenir dans ce dossier ni cet été ni au plus tard!

LECTURE DU MÉMOIRE.

1895

Page 2, troisième paragraphe, fin.

Donc on parle de Lachenaie, on parle de n'importe lequel, c'est des immenses dépotoirs, mais regardez la proportionnalité, vous serez surpris.

1900 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 2, fin.

1905 Lynda Lukasik, voir récemment Québec Science. J'ose dire contaminé par les décisions des élus, parce que lorsqu'on envoie une flèche à quelqu'un, on n'accuse pas la flèche!

Tourisme Vert, vélo, odeurs, reprise d'un article rédigé par moi-même que je vais tenter encore d'en faire un bref résumé!

1910 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, troisième paragraphe, deuxième ligne.

Cycliste par choix, environnemental et autant que pour ma santé!

1915

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, troisième paragraphe, quatrième ligne.

1920 Je comprends, monsieur le Président et monsieur Lebeault, que vous les connaissez. Donc je les passe et je fais simplement vous dire que, bon, il y aura bel et bien une augmentation des gaz échappés dans l'air en provenance du site et donc une élévation des odeurs. On a vu le graphique là-dessus qui est assez évocateur d'une chose qu'on nous dissimulait.

1925 Il y a cet inconfort perceptible mais aussi plus pernicieux de ces polluants dont l'effet n'est pas immédiat sur l'organisme. Je vous indique ces sources en annexe, comme vous le savez sûrement, j'ai un dossier d'annexes assez important pour à la fois vérifier mes dires et ne pas dire des choses qui n'auraient pas de bon sens.

1930 Je vous dis simplement aussi que la détérioration croissante de la qualité de vie à Matane, les odeurs omniprésentes, la présence d'une fausse route verte, polluée, passant à travers des copeaux de bois, des vapeurs et des odeurs d'usines papetières et un chemin de fer sont des faits regrettables mais bien matanais.

1935 La route autrefois nous permettait tous les espoirs, mais je parle pour les cyclistes autant que pour les autres, liberté, santé et accès à des zones libres de pollution. Dorénavant, il faudra tenir compte de l'omniprésence des camions de déchets et ce, peu importe la route empruntée pour sortir de la ville de Matane.

1940 Autre récente illusion, la décision par le Conseil de Ville de faire place aux accords de Kyoto, dans un récent règlement d'il y a un an ou un an et quelque, j'ai pas la date exacte. Il y a aussi une annexe pour prouver cette chose-là.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1945 Page 4, deuxième paragraphe, quatrième ligne.

Ces camions sont bruyants. D'ailleurs, vous avez demandé une étude, et j'ai bien hâte d'en avoir le contenu, car j'ai aussi en annexe un document du ministère des Transports qui fait foi de tout.

1950

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, deuxième paragraphe, fin.

1955

Il faudrait absolument que notre région s'y attarde pour voir à quel point on peut avoir, je dirais, des gains appréciables en tourisme, bon, en économie de toutes sortes.

1960

Un article fait un résumé aussi par rapport à la destruction des routes, je dirais les divers paramètres, naturellement vous allez comprendre que je pourrais en finir en concluant avec les camions, c'est ce que l'article fait, donc je vous laisserai le lire éventuellement. Je n'ai pas à le faire, je crois que les gens peuvent déduire.

1965

J'ai également fait une page sur le passage des camions. Je n'en ferai pas lecture, parce que, bon, c'est pas évident à comprendre comme ça, c'est juste un paquet de chiffres, mais je me pose des questions sur les évaluations et les calculs effectués par les spécialistes par rapport au nombre de passages quotidiens de camions. Il faut pas oublier les allers et retours et c'est calculé sur une base, selon moi, de trois cent soixante-cinq (365) jours, ce qui n'est pas réel, puisque dans le fond, les fins de semaine ne sont pas des journées actives pour ces camions-là, comme les journées fériées, les journées de tempête et autres. Vous pourrez vous y attarder, le calcul est là.

1970

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6, début.

Page 6, deuxième paragraphe, début.

1975

Certains gaz sont nuisibles à la santé et certains d'entre eux ne sont pas présents à Matane, d'autres oui. Certains ont un effet soudain sur la santé, à condition qu'ils soient présents en certaine concentration, alors que d'autres, l'oxyde de soufre, un exemple, à des concentrations faibles mais sur de longues périodes, a provoqué l'apparition de maladies, l'augmentation de cas de bronchite et d'asthme. On peut retenir ces deux (2) dernières comme les principales liées à la pollution atmosphérique.

1980

Il y en a d'autres. Les personnes à risque, elles, pour les principales, sont celles souffrant de maladie cardiorespiratoire et respiratoire simple. J'ai des annexes là-dessus aussi. Elles ne sont pas les seules cependant. À des degrés divers, les enfants, les personnes âgées, les

1985

femmes enceintes peuvent démontrer des problèmes du même genre pour des conditions autres. Cela sans oublier les conséquences des gaz à effet de serre, bon, le méthane étant le plus actif de ceux-ci, il serait dégagé dans l'air, comme on a pu le constater. Le CO², par les torchères, est également un gaz à effet de serre. Il est dans la liste prioritaire des accords de Kyoto.

1990

Donc il faut toujours se questionner sur le fait que la Ville de Matane a donné une certaine importance à ça.

1995

Moi, je dis toujours aussi qu'on aurait pu rajouter une jolie courbe sur les gaz d'échappement des camions, ça aurait peut-être embelli le graphique.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 6.

Page 7.

2000

Le désir d'acquérir une propriété à Matane! Bon, j'ai une situation stable, je prends de l'âge et lentement mais sûrement, et c'est un projet de vie.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2005

Page 7, troisième paragraphe, quatrième ligne.

J'aimerais au moins faire mention que lors de la fonte des neiges à laquelle j'ai assisté cette année avec un certain intérêt!

2010

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, troisième paragraphe, huitième ligne.

2015

De l'eau qui circule vient toujours par atteindre un certain niveau sous le sol.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, fin.

2020

Incertitude encore. Aux questions du président des audiences relatives à des incertitudes, à ce genre d'incertitudes, celles entre autres, lorsqu'on disait, bon, il y a certains paramètres qui peuvent engendrer des problèmes de sécurité, conséquemment, bon, de santé publique, en tenant compte des déversements du lixiviat provenant du collecteur, etc., etc., donc je reviens aux questions relatives à ces incertitudes!

2025

LECTURE DU MÉMOIRE, page 8.

Page 9.

2030

Écologie! Là, je vais passer très rapidement ça, parce que, bon, dans le fond, il y a beaucoup de choses là-dedans qui sont un peu vagues et qui se réfèrent constamment à mes annexes, ce qui peut devenir un petit peu tannant pour tout le monde.

2035

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie. D'ailleurs j'allais vous en faire la demande, si vous pouviez un peu accélérer. Il y a des sections, des parties de sections qui sont moins nécessaires.

2040

PAR M. RICHARD MORISSET:

2045

D'accord. Donc je vous dirai simplement, monsieur Zayed, bon, que par rapport à ces paramètres écologiques, on tente souvent de dire, proximité, voisinage, dans le langage usuel des technocrates et gestionnaires, il y a le mot proximité. Je me suis amusé un peu en le définissant par rapport au dictionnaire, ça désigne le voisinage immédiat. Qu'en est-il du voisinage, définition, proximité dans l'espace?

LECTURE DU MÉMOIRE, page 9.

2050

Page 9, troisième paragraphe, quinzième ligne.

Selon les promoteurs, la neige en fonte n'a aucune influence sur l'hydrologie des lieux, comme les précipitations je suppose.

2055

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 10, premier paragraphe, milieu.

2060

Il y a des notes là-dessus, sur la distance par rapport au Petit-Bras et la réglementation en rapport au site et tout et tout. Je passe tout cela.

2065

Je vous dis simplement que par rapport à ces paramètres écologiques, je demande une étude des espèces florales de la zone du Petit-Bras et aussi du camping de Rivière-Matane. Cette zone peut devenir un site protégé. Il serait plus difficile d'obtenir ce statut avec le site d'enfouissement. Il est bien de mon intention de faire reconnaître cette zone comme un trésor pour notre région, en espérant la compréhension et la collaboration des décideurs.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 11.

2070

Page 12, deuxième paragraphe, troisième ligne.

2075 À ce moment-là, selon moi, on pourrait même déroger au plan d'aménagement peut-être de la MRC et faire en sorte qu'il y ait un emprunt de territoire pour Denis-Riverin vers la MRC de Matane, et puis que Matane s'occupe de sa région alors que Padoue serait finalement avec ses collaborateurs, Mitis et Matapédia, ça séparerait donc la chose en trois (3).

Idéalement, le site actuel est saturé, il faudrait simplement faire en sorte qu'on s'en serve temporairement pour trouver un autre, de manière à épurer ceux qui nous voisent.

2080 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 13, début.

2085 Je vais passer ça, parce que, bon, c'est un petit peu technique, et peut-être inutile pour le moment ce soir.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 13.

Page 13, troisième paragraphe, milieu.

2090 Il faut aussi tenir compte donc du tourisme qui sera à la baisse, parce que, bon, l'image sera sûrement assez négative. Il y aura sûrement donc aussi une économie peu propice à la concurrence, car qui dit moins de touristes, moins d'impact au niveau des magasins, diversification qui est à la baisse au niveau de l'offre, etc.

2095 Je passe quelques lignes encore une fois. Je parlais aussi de la consultation qui n'a pas eu lieu et tout et tout.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2100 Page 14, début.

Lachenaie aussi.

2105 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 14, premier paragraphe, fin.

PAR LE PRÉSIDENT:

2110 Monsieur Morisset...

PAR M. RICHARD MORISSET:

2115 Il me reste une page.

PAR LE PRÉSIDENT:

2120 Oui, je sais, parce que quand vous avez dit conclusion, vous avez induit le monde en erreur, parce qu'eux ne savaient pas qu'il y a quatre (4) pages de conclusion!

PAR M. RICHARD MORISSET:

2125 J'ai mentionné toutefois qu'elle était inhabituelle.

PAR LE PRÉSIDENT:

2130 Peut-être centrez-vous sur les choses les plus importantes, parce que ça fait déjà au-delà d'une demi-heure que vous parlez.

PAR M. RICHARD MORISSET:

2135 Mon dieu! D'accord, je vais sauter donc trois quarts de page et je vais finir avec la conclusion de ma conclusion!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 15.

Page 15, huitième ligne.

2140 Un état naturel productif serait idéal et peut-être utopique.

LECTURE DU MÉMOIRE.

PAR LE PRÉSIDENT:

2145 Je vous remercie monsieur Morisset. Je peux vous dire, c'est un appel du cœur bien senti...

PAR M. RICHARD MORISSET:

2150 Plus que technique.

PAR LE PRÉSIDENT:

2155 Pour ma part en tout cas. Pardon?

PAR M. RICHARD MORISSET:

Plus que technique.

2160 **PAR LE PRÉSIDENT:**

2165 Si vous permettez, vous me faites penser à un de mes étudiants qui, la première fois à qui j'ai demandé de me faire une présentation en pratique de quinze (15) minutes, il avait préparé cent douze (112) planches et après trois-quatre (3-4) minutes, je lui dis, écoute, tu n'arriveras pas dans le temps. Alors ce qu'il faisait, c'est qu'il lisait encore plus vite. Il te reste dix (10) minutes, et il lisait encore plus vite! Donc c'était une course contre la montre, et on tombe souvent dans ces pièges-là. Ce qui nous permet, en même temps, quand on dit beaucoup de choses, de ne plus savoir qu'est-ce qui est important par rapport aux autres. Et c'est dans ce sens-là que je vous invitais à mettre l'accent sur les choses les plus importantes.

2170

Monsieur Morisset, j'avoue que votre première conclusion m'a un petit peu surpris, parce qu'en fait, dans votre premier paragraphe de conclusion, vous indiquez, je vous cite:

2175 "Une solution potentielle qui prend en considération l'agrandissement ou la modification du site d'enfouissement de Padoue où les MRC Matapédia et Mitis déposeraient leurs rebuts pendant que le LET de Matane, avec des techniques toujours de plus en plus évoluées, accueillerait les rebuts des MRC de Matane et de La Haute-Gaspésie."

2180 Ce que j'avais compris tout au long de votre mémoire, c'est que vous ne vouliez pas que ce site soit utilisé et là, dans votre conclusion, vous me corrigerez, sûrement que c'est une mauvaise compréhension de ma part, ce que j'avais compris, c'est que ce site pourrait servir pour recevoir les matières résiduelles de Matane et de Haute-Gaspésie.

PAR M. RICHARD MORISSET:

2185

Je suis votre raisonnement, monsieur Zayed, et je fais simplement peut-être un petit détail que je n'ai pas écrit, voyez-vous, c'est que je parle du LET de Matane, mais il n'est pas nécessairement situé là où il est dans le projet.

2190

Donc c'est l'idée que j'ai finalement en tête, c'est que celui qu'on a là pourrait nous servir temporairement, mais le vrai LET de Matane pourrait facilement être ailleurs, tel qu'on l'a prouvé récemment.

PAR LE PRÉSIDENT:

2195

Je voudrais aussi vous poser une question personnelle, puisque c'est vous-même qui avez ouvert cet aspect-là! Vous avez manifesté l'intérêt d'acheter une maison, et vous avez identifié Matane-sur-Mer comme un des quartiers ou village qui vous intéresse particulièrement.

Si le LES, le projet de LES n'a pas lieu, est-ce que vous achèteriez votre maison là?

2200

PAR M. RICHARD MORISSET:

Il y a d'autres considérations que strictement environnementales, je m'en cacherais pas, je ne suis pas encore multimillionnaire, et ce n'est pas mon but, mais bon, relativement à des coûts, relativement, je dirais, le fait de ce qui entoure ma vie personnelle, bon, pas de famille pour l'instant, et tout, et tout, si je trouverais, oui, probablement, à un certain moment donné, parce que j'ai maintenant la stabilité qui me le permet.

2205

PAR LE PRÉSIDENT:

2210

Mais les autres nuisances dont vous avez entendu parler pendant les quelques jours ici, pour vous, ce ne sont pas des nuisances suffisamment importantes pour vous freiner dans votre élan?

2215

PAR M. RICHARD MORISSET:

Je dois vous avouer que, bon, premièrement, j'ai espoir, je suis comme Diogène dans son tonneau, de trouver un homme honnête - vous êtes là, peut-être que c'est vous qui influencera le procédé! Mais je suis un peu comme Hubert Reeves, sans me comparer du tout, à savoir que je suis un optimiste inquiet.

2220

Je suis là, la preuve en est, et j'espère que l'avenir fera en sorte de mieux nous traiter tous à Matane. Je connais des gens qui résident déjà à Matane-sur-Mer, c'est des gens agréables, et je pense que je pourrais le devenir si je ne le suis pas déjà, donc je n'y vois pas un obstacle majeur.

2225

Mais il est certain qu'il ne faut pas, comment dire, se contenter de la situation actuelle et dire, ah, on peut quand même cohabiter avec ce qui est déjà en place.

2230

On peut toujours améliorer les choses, et si je reste à Matane, je ne veux pas décevoir personne, mais je continuerais à faire des efforts en ce sens.

PAR LE PRÉSIDENT:

2235

Merci beaucoup monsieur Morisset.

PAR M. RICHARD MORISSET:

Ça m'a fait plaisir.

2240

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous faisons une pause d'une dizaine de minutes et nous reprendrons!

2245

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2250

**REPRISE DE LA SÉANCE
FRONT COMMUN QUÉBÉCOIS POUR UNE
GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS**

PAR LE PRÉSIDENT:

2255

Il reste trois (3) mémoires pour ce soir, ce dernier soir, et le premier sera celui du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets qui sera présenté par monsieur Guy Ahier.

2260

PAR M. GUY AHIER:

2265

Alors bonsoir monsieur le Président, bonsoir monsieur le Commissaire. En fait, j'ai l'impression de devenir un habitué de la Commission, qui trouve un peu prétexte pour revenir, mais c'est pas le cas. C'est que le Groupe Uni-Vert est vraiment membre du Front commun de gestion écologique des déchets, et c'est à ce titre que l'on vient présenter le mémoire du Front commun.

2270

Dans l'ensemble, il faut comprendre que c'est le mémoire du Front commun et non pas évidemment le mémoire du groupe environnemental qui a été présenté hier, entre autres notamment au niveau des sites alternatifs, qui est une avenue qu'on a davantage explorée.

2275

Si vous me permettez, je voudrais juste corriger, parce qu'à la radio, il a été dit que le Groupe Uni-Vert privilégiait des sites dans des territoires de paroisses fermées, alors il faut comprendre que dans le mémoire qu'on citait hier, on expliquait plusieurs alternatives, on décrivait plusieurs alternatives possibles et on en priorisait aucune là-dedans. On démontrait un exemple d'alternative qui pouvait se faire. Alors c'est ça, merci.

2280

En passant, vous m'aviez demandé hier, lors du passage du Groupe Uni-Vert, de vous donner les coordonnées, alors j'ai remis, j'ai le livre en question qui parle du débordement du ruisseau Petit-Bras en 1936, c'est ce livre-ci "Mes souvenirs heureux" de Richard Joncas.

2285

Et puis il y a également un document sur le dégât qui a été fait par le Petit-Bras en 1936 qui serait disponible, soit auprès de monsieur Joncas ou auprès de la Société d'histoire de Matane.

PAR LE PRÉSIDENT:

J'imagine que vous avez fourni l'information à madame Dallaire?

2290

PAR M. GUY AHIER:

Absolument.

PAR LE PRÉSIDENT:

2295 Merci.

PAR M. GUY AHIER:

LECTURE DU MÉMOIRE.

2300

Page 4, deuxième paragraphe, fin.

 Ne répondrait pas non plus à l'autre condition, c'est-à-dire que ce projet devrait être accepté par la communauté hôte du lieu d'élimination.

2305

LECTURE DU MÉMOIRE.

 Merci.

2310

PAR LE PRÉSIDENT:

 Merci beaucoup monsieur Ahier. Je sais que vous aviez avisé madame Dallaire que vous n'étiez pas certain de pouvoir répondre aux questions, est-ce que vous pouvez essayer...

2315

PAR M. GUY AHIER:

 Non, ça va, ça va, c'est juste que c'est pas moi qui a conçu le mémoire comme tel.

PAR LE PRÉSIDENT:

2320

 OK. En fait, j'aurais deux (2) petites questions.

 La troisième de vos recommandations touche l'harmonisation à la hausse des normes de rejet par la station d'épuration des eaux usées, comment vous définissez harmonisation?

2325

 Est-ce que c'est standardisation? C'est la dernière page, page 12. En fait, vous l'avez écrit à deux (2) endroits, mais c'est repris à la page 12, le point 9 sous-point 3.

PAR M. GUY AHIER:

2330

 Une harmonisation à la hausse, c'est-à-dire que c'est de dire que les normes doivent être augmentées.

PAR LE PRÉSIDENT:

2335

Oui, mais est-ce que ce serait quelque chose à standardiser avec les rejets des eaux de lixiviation directement par un LES par exemple?

PAR M. GUY AHIER:

2340

Vous voulez dire par rapport à tous les sites?

PAR LE PRÉSIDENT:

2345

Oui. Bien en fait, les paramètres qui sont prescrits et identifiés dans le projet de règlement.

PAR M. GUY AHIER:

2350

Bien, c'est comme c'est mentionné, ça devrait effectivement l'être pour l'ensemble des infrastructures de traitement des eaux.

PAR LE PRÉSIDENT:

2355

Donc on parle standardiser...

PAR M. GUY AHIER:

2360

Standardiser, donc c'est au niveau du Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

2365

OK, d'accord. En fait, votre recommandation 4, elle est difficile à comprendre, parce que, quand est-ce qu'un projet est acceptable si ce n'est que quand il est accepté?

Je sais pas si vous me saisissez. Vous dites:

"Nous considérons le principe de l'acceptabilité sociale comme étant une condition sine qua non ."

2370

PAR M. GUY AHIER:

Oui.

2375 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais quand est-ce qu'on peut considérer qu'il y a eu acceptation si ce n'est que quand il y a eu acceptation?

2380 Un projet est acceptable quand il est accepté, non?

PAR M. GUY AHIER:

C'est-à-dire que dans ce cas-là, on considère qu'il n'y a pas eu acceptabilité.

2385

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, dans ce cas-là, non. Non, mais vous le faisiez éclater, vous parliez d'un principe d'acceptabilité sociale comme étant une condition sine qua non...

2390

PAR M. GUY AHIER:

Dans le sens que si la population démontre qu'elle n'en veut pas du projet, par une consultation ou d'une autre façon, bon, alors...

2395

PAR LE PRÉSIDENT:

Et vous l'appliqueriez de façon universelle? Ou dans ce cas ici précis, parce que vous considérez que huit mille (8000) personnes qui ont signé la pétition, c'est suffisamment important pour que ce soit considéré non acceptable?

2400

PAR M. GUY AHIER:

Bien en fait, ce qui est la position du Front commun là-dessus, c'est que, comme le principe de l'acceptabilité sociale est une condition primordiale, il faut que ce soit, du moment que les gens ont clairement manifesté qu'ils sont pas intéressés à avoir un site, que ce soit ici ou que ce soit ailleurs au Québec, à ce moment-là, si eux n'acceptent pas le site, on considère que le site devrait pas être accepté.

2405

2410 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, je suis tout à fait d'accord – pas je suis tout à fait d'accord – mais je comprends très bien votre argument. L'acceptabilité ne se limite pas aux personnes qui viennent participer à l'audience publique, vous en convenez.

2415

PAR M. GUY AHIER:

Non.

2420 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc ce que je veux comprendre, est-ce que cette recommandation déborde un peu le cadre de ce projet et sous-entend que pour différents projets qui seraient soumis à l'audience publique, on devrait peut-être préalablement faire un référendum, un sondage, je ne sais pas, 2425 moi, entreprendre quelque chose pour déterminer si oui ou non le projet serait accepté?

PAR M. GUY AHIER:

En fait, il n'y a rien d'établi là-dessus, à savoir, vous voudriez dire par exemple de faire un genre de standardisation un peu de ce qui devrait être fait pour prouver qu'il y a ou pas 2430 acceptabilité sociale, par exemple un type de sondage qui serait fait!

PAR LE PRÉSIDENT:

2435 Est-ce que c'est ça que vous entendiez?

PAR M. GUY AHIER:

En fait, on considère que par rapport à ce projet particulier là, il n'y a pas acceptabilité 2440 sociale démontrée par une pétition, démontrée par les manifestations qu'il y a eues, dans le sens qu'il y a eu beaucoup de participation et de questions qui nous ont induits à penser qu'au niveau – on a la perception qu'il n'y a pas d'acceptabilité au niveau de la population. D'ailleurs ça se reflète aussi dans les médias, bon.

2445 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord.

PAR LE COMMISSAIRE:

2450

Votre mesure 5, vous parlez de mesures transitoires, elles devraient être implantées, je vous cite:

"Afin de permettre au promoteur et aux MRC concernées de revoir le projet d'implantation 2455 tel que proposé. Ces mesures transitoires devront exclure toutes exportations de déchets à l'extérieur de la région."

De quelle région parle-t-on?

PAR M. GUY AHIER:

2460

En fait, la perception de ça, c'est qu'on parle de région du Bas-Saint-Laurent, c'est ça, c'est la région du Bas-Saint-Laurent. Alors qu'il s'agit pas, la région, on n'entend pas par là la MRC de Matane.

2465 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Comme exemple, vous accepteriez que les déchets soient, comme exemple, transportées à Rivière-du-Loup?

2470 **PAR M. GUY AHIER:**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

2475

C'est considéré comme étant dans la région?

PAR M. GUY AHIER:

2480

Oui, oui, ce sont toujours des sites régionaux de la région.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

2485

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup monsieur Ahier.

2490 **PAR M. GUY AHIER:**

Merci.

2495

2500

**ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
RÉGION MATANE**

2505 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors monsieur Louis Pelletier qui présentera le mémoire de l'Association des chasseurs et pêcheurs de la région de Matane.

2510 **PAR M. LOUIS PELLETIER:**

2515 C'est pas toujours évident de vous présenter le résumé d'un résumé d'un résumé de plusieurs réunions où la plupart, enfin disons beaucoup d'arguments, pour pas être prétentieux, qui ont été exposés, sont revenus souvent. Alors selon votre recommandation, nous n'avons retenu que ceux qui devaient concerner notre association, et je m'en fais l'humble porte-parole.

Je peux vous résumer aussi la page si vous aimez mieux, juste la conclusion, mais si vous aimez aussi les arguments, je vais faire de mon mieux pour n'endormir personne!

2520 LECTURE DU MÉMOIRE.

Deuxième paragraphe, milieu.

2525 Mais le pire effet serait que l'ascaris du raton-laveur, on appelle ça le ver du raton - ver du raton, la sonorité me plaisait moins, donc j'ai mis le terme scientifique!

LECTURE DU MÉMOIRE.

Ça résume, je crois.

2530

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup monsieur Pelletier.

2535 Monsieur Pelletier, est-ce qu'autour du site actuel, le LES actuel, est-ce qu'il y a eu des situations où des ours...

PAR M. LOUIS PELLETIER:

2540 Des ours, non. On est avec beaucoup de coyotes et beaucoup de petites bêtes...

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y a beaucoup de coyotes dans la région?

2545 **PAR M. LOUIS PELLETIER:**

Ah oui.

2550 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que c'est jusqu'en milieu résidentiel?

PAR M. LOUIS PELLETIER:

2555 Bien, ils viennent jusqu'en milieu résidentiel, oui, forcément, c'est ça, sinon on n'aurait pas de problèmes.

PAR LE PRÉSIDENT:

2560 Et est-ce que vous en faites la trappe?

PAR M. LOUIS PELLETIER:

Oui.

2565

PAR LE PRÉSIDENT:

Qu'est-ce que vous faites?

2570 **PAR M. LOUIS PELLETIER:**

Bien, les gens nous téléphonent, puis ils disent, ils viennent nous voir, ils viennent voir de nos membres, puis ils disent, écoute, il y en a chez nous, peux-tu nous débarrasser de ça!

2575 Et comme ils veulent s'en débarrasser, c'est jamais en saison, donc c'est très difficile. Soit qu'il faut le faire de façon illégale, parce que les peaux sont pas bonnes non plus...

PAR LE PRÉSIDENT:

2580 Mais pourquoi les faire de façon illégale?

PAR M. LOUIS PELLETIER:

2585 Bien, il faut que les animaux soient en saison de trappage, sinon, comme tout animal, vous n'avez pas le droit de les capturer.

PAR LE PRÉSIDENT:

Et vous en trappez combien?

2590

PAR M. LOUIS PELLETIER:

Bien j'ai pas le nombre. Bien là, on tient pas des registres sur des choses qui sont illégales!

2595

La madame qui appelle à neuf heures (9 h) du soir, puis elle a peur de sa mouffette en dessous de sa maison, elle a vraiment peur, bien là, on dit, madame, attendez...

PAR LE PRÉSIDENT:

2600

Non, mais vous me parlez de quelque chose d'illégal, je vous relance sur quelque chose d'illégal et après ça, vous me dites, je peux pas vous répondre, c'est illégal!

PAR M. LOUIS PELLETIER:

2605

C'est vrai. Non, mais c'est très difficile, on tient pas de registre sur des choses comme ça.

Je peux vous dire où il y en a d'enterré énormément par exemple, sauf que personne a eu droit de les trapper, donc personne les a trappées, mais elles sont enterrées, quoi.

2610

PAR LE PRÉSIDENT:

Faites attention, il y a des journalistes dans la salle!

2615

Et est-ce que les résidents de Matane-sur-Mer sont plus affectés que d'autres?

PAR M. LOUIS PELLETIER:

Non, pas plus.

2620

PAR LE PRÉSIDENT:

Quelle est la région?

2625

PAR M. LOUIS PELLETIER:

Parce que les animaux qui cherchent à manger partout, puis ils se reproduisent énormément, alors on en retrouve partout maintenant dans Matane.

2630 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK, je vous remercie. Merci beaucoup monsieur Pelletier.

2635

MRC DE LA MATAPÉDIA

PAR LE PRÉSIDENT:

2640 Et nous terminerons avec la MRC de La Matapédia dont le mémoire sera lu par monsieur Gaétan Ruest.

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2645 Bonsoir monsieur Zayed et monsieur Lebeault.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur.

2650

PAR M. GAÉTAN RUEST:

Alors je représente, comme vous venez de le dire, la MRC de La Matapédia, je suis aussi maire de la Ville d'Amqui.

2655

Alors hier j'étais présent, et puis il y avait monsieur Gaudreault de la MRC de Mitis qui était ici, qui a déposé un mémoire qui appuyait le projet développé par, comme on dit, le promoteur, mais un promoteur à quatre (4) têtes, quatre (4) MRC.

2660 Et aussi cet après-midi, en fait en début de soirée, nous avons entendu monsieur Jacques Lavoie, maire de Sainte-Anne-des-Monts et représentant pour la MRC de La Haute-Gaspésie.

2665 Et notre mémoire que vous avez pris connaissance va dans le même sens. Nous appuyons ce projet. Nous sommes conséquents avec notre démarche. Il serait absolument inconséquent d'arriver et de dire, on est maintenant contre!

D'autant plus que nous avons été attirés ou sollicités de bonne foi de la part des élus de Matane à venir parler d'un projet qui pourrait être commun.

2670

Et évidemment que La Matapédia n'en n'est pas à son premier projet commun. Actuellement, nous avons, comme vous le savez, la MRC de La Matapédia est partenaire dans

2675 une Régie intermunicipale avec la MRC de La Mitis dans ce qui est appelé le CFER, un centre de tri, et nous sommes propriétaires à cinquante pour cent (50 %) de ça, et puis c'est administré par une Régie où nous sommes partenaires à cinquante-cinquante (50 %-50 %), donc aussi au niveau décisionnel. Et ça va très bien.

2680 Nous avons invité d'autres MRC à se joindre à ce CFER dont par exemple la Ville de Rimouski, et puis, bon, ils ont refusé. Ils ont confié le traitement de leurs déchets, de leurs matières recyclables à un particulier, à une entreprise privée.

2685 Moi, je serais de ceux qui croient que plus ça va aller, plus les matières résiduelles recyclables, réutilisables vont prendre de la valeur et à long terme, je pense que, bon, cette expérience, pour nous, est valable, et on en arrivera, j'en suis persuadé, un jour où l'opération de ce CFER là pourra générer des revenus nets. Alors on aura contribué grandement, intelligemment je pense, à réduire le volume de la dépense pour ces matières-là.

2690 Un des grands problèmes qui n'est pas tellement soulevé, tout le monde veut recycler, on en parle très fort, j'ai entendu plusieurs personnes en parler, tout ça est beau, mais actuellement, l'entraînement qui se fait semble aller plus vite que les industries qui veulent ces matières-là sont prêtes à les accueillir, puis à les traiter, puis à en faire quelque chose avec. C'est un peu un problème.

2695 Vous savez, à Matapédia, je pense que c'est pas pour vouloir narguer un peu nos partenaires, mais nous avons des écocentres. Et Amqui a son écocentre en fonction depuis l'automne dernier, pas simplement pour la ville, mais l'arrondissement d'Amqui, les municipalités autour.

2700 Par exemple, on me faisait remarquer que nous-mêmes à la ville, l'an passé, alors que nous devions envoyer l'équivalent de cinq "roll-off" comme les gars disent, des conteneurs de vingt (20) verges, par semaine à Padoue de matières recyclées ou de produits qu'on accueillait dans un lieu de dépôt temporaire, maintenant qu'on a l'écocentre en place, ce n'est plus qu'un seul sur cinq (5) qu'on envoie.

2705 En fin de semaine dernière, je me suis rendu au site moi-même pour disposer de matières solides métalliques, et puis je suis arrivé là alors qu'il y avait une semi-remorque d'ici, de monsieur Bouffard de Matane. Il est venu en chercher deux (2) pour chercher le volume. Il y a deux (2) de ces semi-remorques qui sont venues à Amqui pour chercher tous ces recyclables métalliques là qu'il traite ici puis qui crée des emplois à Matane.

2710 Dans le bois, on reçoit tout ça, on essaie de liquider ça à l'entreprise Panval de Sayabec qui supposément aurait besoin de ces matières-là pour faire de l'énergie, mais là, ils veulent pas les avoir n'importe comment.

2715 Alors déjà notre groupe, parce qu'il y a une entreprise à but non lucratif qui a été créée qui s'appelle l'Écosite de La Matapédia, songe à se porter acquéreur d'un site désaffecté d'une scierie à Lac-aux-Saumons, scierie Thériault, pour en faire un tri de ces bois-là pour valoriser tout ça et aller un peu dans le sens – je vous entendais à un moment donné, quand vous disiez, on a un écocentre chez nous, on va là, on trie les choses.

2720 Mais il y a des organismes à but non lucratif qui existent aussi dans La Matapédia depuis un certain temps, dont par exemple A.L.E.S.E. qui, eux, vont chercher directement chez les gens des meubles, différents autres articles comme des livres aussi, et puis qui recyclent dans le sens où ils les remettent à la disposition de gens qui veulent des ameublements comme ça à très bas prix.

2725 Il y a aussi une autre organisation qui s'appelle Chic Bazar qui reçoit des vêtements. Les gens de plus en plus, on les voit, je le fais moi-même, prennent leurs vêtements qu'ils ne veulent plus porter et les mettent dans des sacs et vont les porter à Chic Bazar qui en fait le tri. Ce qui est considéré comme des produits, bien, ils l'exposent dans un magasin puis ils en font la revente à un dollar (1 \$) pièce à peu près. Et ça rend service à bien des gens.

2730 Il y a des efforts, il y a un mouvement qui se fait. Quand je vois le volume actuel qu'on parle du présent projet de Matane, bien, là-dedans, il a été mentionné que le volume de Matane est à peu près l'équivalent de quarante pour cent (40 %) actuel de ce projet-là. Donc quand on parle de l'apport possible des volumes des MRC de Matapédia, Mitis et de La Haute-Gaspésie, bien, c'est soixante pour cent (60 %) qui ferait le cent pour cent (100 %). On passe pas à dix (10) fois plus, on fait à peu près doubler le volume que Matane traite dans un site qu'on appelle par atténuation, ou en fait qu'on appelle un LES.

2735 Mais quand nous avons été approchés par les gens de la ville de Matane, on a pensé que peut-être, oui, il y avait là un grand intérêt, d'autant plus que La Matapédia, depuis des années, envoie beaucoup de bois vers Matane pour être traité dans ses usines. On se disait, bien, c'est peut-être une façon peut-être de travailler ensemble à un projet qui ramène un peu l'ascenseur.

2740 Mais on ne savait pas aussi quelle pouvait être la sensibilité des gens de la région de Matane envers un tel projet.

2745 On avait l'impression que les élus de Matane avaient une très haute connaissance de leurs citoyens et de leur sensibilité versus un site qui serait attenant au leur. Et d'autant plus que le site qui d'entrée de jeu on nous a dit qui pourrait être l'endroit où on pourrait parler de ce projet commun là, c'est un site qui était dans leur schéma d'aménagement, qui était comme prévisible et acceptable, parce que le schéma d'aménagement de la MRC de Matane, et au niveau de la ville de Matane, prévoyait que dans l'espace du parc industriel de la ville de Matane, ça pouvait accueillir un équipement, une infrastructure de ce type.

2760 Alors nous, on a été mis en confiance dans le processus dans ça, mais on ne savait pas jusqu'à quel point où on avait, comme il y en a qui dise, le "backlash" où le soulèvement de la population ici envers ça, l'acceptabilité sociale, oui, dans ça, semble être très importante, on peut pas la nier.

Donc en tout cas, on peut peut-être y aller par des échanges questions et réponses, là!

PAR LE PRÉSIDENT:

2765 Oui, tout à fait. D'ailleurs, on pourrait amorcer l'échange avec votre dernière phrase.

C'est quoi votre réaction quand vous avez vu cette réaction des citoyens de Matane? C'est ma première question.

2770 Et ma deuxième question: quelle est votre réaction maintenant que vous avez entendu les porte-parole de la Ville de Matane?

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2775 Bon, en ce qui concerne la première question où vous dites, quelle est ma réaction versus la prise de conscience ici?

PAR LE PRÉSIDENT:

2780 Bien, le fait que vous voyez des citoyens, des pétitions qui sont presque unanimes.

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2785 D'accord. Alors pour les gens qui me connaissent, ils savent que mon nom a figuré dans différentes interventions sur des aspects écologiques du Québec, entre autres l'industrie porcine.

2790 Récemment, j'étais l'instigateur, une nouvelle fois, du dépôt d'une résolution à l'UMQ au congrès des maires de Gatineau, demandant que le nouveau gouvernement du Québec ne pose aucun geste avant d'avoir pris connaissance du rapport du BAPE spécial sur l'industrie porcine et que ce moratoire-là soit prolongé tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas tenu compte de ses recommandations pour faire les ajustements qu'on croit nécessaires.

2795 Et j'ai été aussi, et je le suis toujours, concernant les coupes abusives en forêt, j'ai mis en marche des démarches, je suis associé à d'autres à travers le Québec qui réclament une enquête publique sur la forêt.

2800 Alors certains disent que je suis un maire du côté vert, alors de voir la population ici être sensible à ça, ça me rejoint dans le sens où la prise de conscience des citoyens est très importante, peu importe ce qu'elle est.

2805 Ce qui me frappe, c'est que nous, en tant que représentants de la MRC de La Matapédia, on n'ait pas pu voir venir ça, cette prise de conscience là aussi forte alors que dans nos démarches - parce qu'on a été invité, on n'est pas ici comme quelqu'un qui veut s'imposer, partir de La Matapédia et amener ses déchets à une distance comme d'apporter ça à Matane, c'est quand même des coûts supplémentaires, là.

2810 Évidemment que les citoyens dans La Matapédia souhaiteront se trouver un site. La Ville d'Amqui a accueilli sur son propre territoire à elle, pendant plusieurs années, un site qui recueillait les déchets des autres, qui malheureusement était rendu un site par atténuation qui était rendu complet, était plein.

2815 Et puis entre-temps, la Ville d'Amqui a participé financièrement à ça, pour chercher un nouveau site. C'est vraiment pas simple.

2820 Quand on regarde les paramètres exigés par le ministère de l'Environnement pour créer un site de nouvelle génération qu'on appelle, un lieu d'enfouissement technique, ça exige des études. On n'a pas sauté là-dedans en disant, on va dépenser trois cent mille piastres (300 000 \$) pour faire des études, en disant, c'est pas notre argent puis on n'y fait pas attention!

2825 Oui, on aurait pu mener peut-être deux (2) ou trois (3) dossiers en même temps, mais c'est quoi, c'est sept cent, (700 000 \$), huit cent mille (800 000 \$) qu'on aurait dépensés en étude pour faire trois (3) sites en même temps! Les alternatives, nous, quand on regarde ça, le lieu était là, ça va être sur une couche étanche d'argile, c'est présenté, la ville de Matane a ses propres personnes techniques, on fait appel à des firmes qui sont connues, qui sont respectées par le ministère de l'Environnement, tout ça. Alors techniquement, je pense que les gens qui se sont associés autour de la Ville de Matane puis de la MRC de Matane, je pense qu'honnêtement, on a fait nos devoirs.

2830 Honnêtement, on a répondu aux exigences que le ministère de l'Environnement exigeait envers ce que les gens appellent ici le promoteur. Le promoteur, c'est pas une personne inconnue, c'est quand même des porte-parole des élus, on est imputable devant les populations, puis on représente quatre (4) MRC, puis on s'est rencontré de bonne foi.

2835 Puis quand on a décidé de mettre la Régie sur pied, bien en fait, on a fait un conseil d'administration, puis il y a aucune décision qui est prise là par des votes. C'est: est-ce qu'on est d'accord tous ensemble ou est-ce qu'on l'est pas!

2840 Quand on l'est pas, on passe pas, on fait pas un pas d'avant, puis on le fait pas accepter de force ou avaler de force à d'autres! C'est une approche consensuelle, la gestion de la Régie.

Mais évidemment que gérer une station de ski avec une régie comme on fait dans Matapédia, où on a été invité par la Ville de Mont-Joli à s'associer dans une régie à quatre (4) MRC, pour gérer la reprise en main de l'aéroport de Mont-Joli, et puis là, ça fait pas problème.

2845 Mais c'est sûr que les déchets, c'est quelque chose de sensible, de très très sensible, ça, on peut pas nier ça, c'est ça.

J'ai pas répondu à votre deuxième question, j'imagine!

2850 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous m'avez perdu! Je vais y revenir, faites-vous en pas.

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2855 Je m'excuse de vous avoir perdu.

PAR LE PRÉSIDENT:

2860 Évidemment, vous avez entendu la Ville de Matane établir quatre (4) ou cinq (5) demandes parmi lesquelles quelques-unes sont coûteuses. Notamment cinq pour cent (5 %) de redevances, notamment toute la connexion avec le système d'aqueduc municipal pour les résidents de Matane-sur-Mer.

2865 Forcément, ça va coûter de l'argent, et cet argent-là, probablement, va venir gonfler le prix à la tonne.

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2870 Effectivement, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2875 Jusqu'où vous pouvez accepter une augmentation de ce coût-là, par rapport à l'autre éventualité d'avoir votre propre site?

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2880 Oui, c'est sûr, quand on réduit la taille, c'est fou, mais plus le volume est considérable, plus tu partages les coûts et à l'unité, à la tonne, par citoyen, tout ça se réduit, c'est automatique. C'est fou de même, là.

2885 Bon, les demandes de Matane, je dois dire que j'en ai pris connaissance en montant ici ce soir, puisque Matane nous avait fait parvenir une copie par fax cet après-midi. Donc en venant, je pouvais prendre ça. Bon, c'est sûr que là, ça nous surprenait, d'autant plus que l'invité, c'est nous et c'est eux qui nous invitaient! Mais là, ils réagissent à la participation et tous les commentaires qui sont amenés par leurs citoyens au groupe ici sur le terrain et ça, je comprends la réaction des gens de Matane de ça.

2890 On sait que dans certaines régions du Québec, bien, c'est ce qui se passe. Il y a des régions, quand ils reçoivent des choses comme ça, on va dire des déchets qui viennent de d'autres régions, bien, ils demandent des compensations.

2895 Donc globalement, que Matane, en contrepartie, afin d'amener peut-être leurs citoyens à relever le niveau de recevabilité, d'acceptabilité du projet par cet aspect-là, bien, c'est pas anormal qu'ils amènent ce genre de proposition là sur la table.

2900 Mais là, nous, on va devoir s'asseoir, parce que moi, je suis pas le préfet de la MRC de La Matapédia, c'est sûr qu'on est un gros partenaire dans la MRC de La Matapédia, parce qu'on représente plus d'un tiers de la population, et on va devoir en discuter.

Puis là-dedans, bien, comme c'est une Régie à quatre (4) MRC, on va devoir en parler avec nos autres partenaires.

2905 Mais à quelque part, il y a probablement un pas à faire dans cette direction-là, j'en conviens. Mais si je me fais, bon, en tout cas, je pense que mes oreilles fonctionnent bien, j'ai quand même entendu tout le monde depuis deux (2) jours, et j'étais venu une journée antérieurement en mai, les gens ne le veulent pas là. En tout cas, ceux qui sont ici pour présenter des mémoires.

2910 Est-ce que c'est la majorité des gens effectivement qui pensent ça, bien, Matane veut faire un exercice démocratique pour vérifier ça. Alors ça nous donnera peut-être une indication ou une confirmation de ce qu'on voit ici à votre Commission.

2915 Et à ce moment-là, bien, nous, on aura à réagir. Évidemment que La Matapédia n'est pas coincée coincée si demain matin, le site n'est pas réalisé, dans le sens où actuellement, un décret gouvernemental, puisqu'on n'arrivait pas à trouver un site dans La Matapédia, par atténuation, les citoyens matapédiens voulaient garder et traiter et ne pas envoyer leurs déchets ailleurs, on voulait trouver un site. On a fait des recherches, mais on n'arrivait pas à trouver un lieu qui était convenable aux normes du ministère de l'Environnement.

2925 Et finalement, on était coincé, notre site était plein à Amqui, et il y a eu un décret gouvernemental pour imposer la venue des déchets de La Matapédia vers le site de Padoue. Et le site de Padoue peut encore nous accueillir pendant un peu plus de deux (2) ans, et on regarde actuellement pour même acheter un équipement de compactage usagé de plus forte capacité qui

pourrait allonger, enfin d'un certain temps, je parle pas d'années, mais peut-être près d'un an de plus le site avec les volumes de Matapédia et de La Mitis.

2930 Mais comme on a déjà un projet conjoint avec la MRC de La Mitis, si jamais c'était un blocage, évidemment que nous, actuellement on est responsable, alors il va falloir travailler un projet qui le verra dans ce sens-là.

2935 Mais actuellement, nous appuyons le projet tel quel, mais en tout cas, on n'est pas décisionnel dans ça seul. Vous-même vous êtes là parce qu'on vous a confié le mandat de regarder toute la situation et de faire le pour et le contre de ça et puis de tirer une conclusion.

2940 On va devoir aussi attendre pour voir, mais nous, on est un petit peu plus confortable pour attendre votre décision que peut-être La Haute-Gaspésie, même Matane. Matane, ils sont proches d'être au couvert, puis quand tu es rendu proche, c'est où tu vas avec ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

2945 Quand vous avez eu le fax cet après-midi de la Ville de Matane, est-ce que vous avez eu comme réflexe de contacter vos collègues des quatre (4) autres MRC?

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2950 Non, bien, quand je dis qu'on a reçu le fax, il est parvenu à la MRC et moi, j'en ai pris connaissance en m'en venant ici avec monsieur Robichaud.

Alors à ce moment-là, on était en voiture, et il m'a dit, j'ai une copie, on peut regarder ça. Alors j'ai regardé ça en montant.

2955 Mais j'ai pas eu aucune communication avec personne d'autre. Personne chez nous dans la MRC de La Matapédia, pour le moment, n'est au fait des détails, des demandes que Matane a déposées devant votre Commission ce soir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2960 En fait, je vous posais la question, parce que tantôt, vous indiquiez que les MRC sont venues ici montrer qu'elles sont solidaires, mais de fait, la MRC de Matane ne s'est pas présentée. Elle n'a pas présenté de mémoire.

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2965 Oui, ça, ça nous surprend grandement. Ça nous surprend grandement, parce que la Ville de Matane, c'est elle qui a invité les MRC à se réunir pour parler d'un projet commun de ce site. Puis c'est la Ville de Matane, avec son conseil dûment élu, qui a transféré ses pouvoirs à la

2970 MRC. Et bon, la MRC, les élus de la MRC de Matane n'ont pas fait - alors c'est décevant pour
quelqu'un qui vient de la MRC de La Matapédia puis qui s'est fait inviter à participer de bonne foi
dans un projet comme ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

2975 Monsieur le Maire, vous dites que dans la grande région de la MRC de La Matapédia,
c'est quand même relativement grand, vous avez pas réussi à trouver un endroit où vous auriez
pu faire un LES suivant les anciennes normes, les normes actuelles ou les nouvelles normes du
ministère de l'Environnement, donc est-ce qu'on pourrait dire que les normes du ministère de
l'Environnement, telles que connues actuellement, c'est presque inapplicable dans toute la région
2980 de la MRC de La Matapédia?

PAR M. GAÉTAN RUEST:

2985 Bien, disons que quand on parlait d'un LES ou un site par atténuation, maintenant avec
un site technique, bien là, on peut peut-être plus facilement trouver un lieu, parce que là, il y a
des membranes étanches, puis il y a tout le système.

Évidemment qu'il y ait l'obligation de traiter les lixiviats oblige d'avoir une usine, bon, si tu
es dans un lieu qui n'est pas près d'un site où il y a un système de traitement de cet ordre, bien,
2990 tu dois comprendre dans tes coûts ce type là.

Ici, à Matane, la surprise qu'on avait, c'était quand on a fait les sondages. On a
découvert qu'il y avait une forte épaisseur de glaise qui faisait qu'on n'avait pas besoin de
membranes et qu'on pouvait faire un sarcophage autour du site avec de la bentonite. De la
2995 bentonite, c'est quand même pas rien, là. Il y en a en dessous des barrages sur la Manic-5, à
Manic-5, les barrages ont ça en dessous pour pas que l'eau s'infilte en dessous des barrages,
c'est un matériau qui a été éprouvé au point de vue étanchéité sur bien des grands projets.

PAR LE COMMISSAIRE:

3000 Une autre question complémentaire! Lorsque vous avez fait votre revue de cette
problématique de vous trouver un endroit, que ce soit par atténuation naturelle ou par maintenant
les nouvelles normes, combien d'argent avez-vous dépensé en étude ou avez-vous retenu des
consultants pour faire une revue de cette problématique-là?

PAR M. GAÉTAN RUEST:

3010 Dans La Matapédia, le règlement pour les sites de type technique, au moment où on
faisait nos recherches, n'était pas en vigueur à ce moment-là. Alors on recherchait un site par
atténuation, et on a dépensé au-dessus de cent mille dollars (100 000 \$) là-dedans.

3015 Alors La Matapédia, on mentionnait que la MRC de La Haute-Gaspésie est peut-être la plus pauvre du Québec, mais La Matapédia se situe au quatorzième rang des régions économiques les plus démunies du Canada. Alors on n'est pas parmi les plus riches, les gens savent, nos voisins savent dans quelle situation La Matapédia se trouve aussi. Les fermetures, il y a eu des fermetures de scieries, les gens quittent. Au début des années quarante, on était quarante mille (40 000) de population; dans les années soixante, on était trente-trois mille (33 000), maintenant on est à peine vingt mille (20 000).

3020 Alors là, on n'est pas en train de penser en fonction d'un projet à mon avis qui va croître avec le temps, à moins de réussir à détourner vers nos régions des entreprises, alors qu'on voit que le nouveau gouvernement vient de nous couper les vivres pour amener les entreprises en région.

3025 Alors la tendance qui est là, qui démographiquement nos populations vieillissent, on est de moins en moins de monde, ça nous pousse les uns vers les autres à penser à des solutions où on se met à plusieurs pour se les payer.

3030 L'approche d'un site comme on parle, LES, j'entends beaucoup l'histoire de: les élus pensent seulement économiquement! C'est comme si on était fou des dollars. Les dollars, ils s'en viennent pas dans nos poches, là, et puis la plupart de ces élus-là qui sont là, si on regarde la rémunération qui leur est accordée pour faire leur travail, je veux dire, il n'y en a pas beaucoup qui sont intéressés à ces jobs-là. Ça se rue pas au porte pour faire des jobs d'élus, puis tout le monde sait comment est-ce qu'on peut se faire bombarder sur toutes sortes de manières.

3035 La preuve, un exercice comme celui là!

3040 Le site sur lequel on travaille, c'est quand même pas une copie de ce que les Matanais ont actuellement. Je sais pas jusqu'à quel point ils peuvent réaliser que le site nouveau est diablement plus solide au niveau des protections, des caractéristiques qu'il aurait dû y avoir sur le LES qui est là.

3045 Quand vous insistez pour peut-être faire une vérification et une caractérisation des eaux dans le secteur de Matane-sur-Mer, je me dis, ils font analyser l'eau, puis ils trouvent rien en termes de bactéries pathogènes, mais peut-être que s'ils faisaient une étude physicochimique, ils trouveraient d'autres choses. Puis ça, ce serait pas dû parce que La Matapédia est rendue ici. On n'est même pas encore ici.

3050 Ce serait dû à ce qui est déjà là! Puis évidemment, quand les gens disent, c'est un site déjà perturbé avec tout ce qu'il y a là, bien oui.

Je vois aussi que les Matanais ont l'épiderme hautement sensible avec les senteurs. Hier, on sortait d'ici, puis c'est pas le site d'enfouissement qu'on sentait, c'était Tembec. Alors ils

3055 vivent déjà dans un environnement qui les incommode, alors je pense que la soupière est en train de sauter, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

3060 Alors merci beaucoup, nous n'avons plus de question pour vous.

PAR M. GAÉTAN RUEST:

Moi, j'ai parlé aussi franchement que possible.

3065 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien, je vous remercie infiniment.

3070

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

3075 Ceci met fin à la partie publique des travaux de la Commission. La Commission va donc continuer la délibération jusqu'à la remise de son rapport au ministre de l'Environnement au plus tard le 13 septembre 2003.

3080 Je tiens, tout comme je l'ai fait lors de la première partie d'audience publique, au nom de la Commission, je tiens à vous remercier. Je tiens à remercier le personnel de la Commission et tout ceux et celles qui ont permis le déroulement serein, respectueux et courtois de la procédure.

3085 Je déclare donc cette deuxième partie de l'audience publique close. Je vous remercie beaucoup et bonne fin de soirée.

3090 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la traduction fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

3095 DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.

